



Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2025 - N° 1306 - 55^e ANNÉE - 5,00 € - BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE

DIRECTEUR POLITIQUE : BERTRAND RENOUVIN

Le pire de Bruxelles

Depuis plus de quinze ans, la maintenance et la modernisation du parc hydroélectrique français, dont l'exploitation est concédée à 80 % à EDF, sont paralysées au nom de la sacro-sainte règle de mise en concurrence prévue par les traités européens.

61 concessions sur 340 arrivant à échéance au 31 décembre 2025, Bruxelles exigeait que le renouvellement de celles-ci soit ouvert à la concurrence. Il aura fallu des années de litiges, de rapports parlementaires et de négociations interminables pour qu'enfin les barrages hydrauliques en France (14 % de la production électrique pour 25,6 GW) puissent se dégager de la vindicte bruxelloise. Le 28 août, Matignon a publié un communiqué se félicitant de la signature d'un accord de principe entre Paris et Bruxelles, visant à débloquent la situation. 1 GW de capacité supplémentaire (1/2 tranche de centrale nucléaire), soit 4 à 5 % de production devrait ainsi être dégagé par la simple reprise de la maintenance et de la modernisation.

Mais fidèle à son culte du « marché », la Commission européenne a exigé et obtenu en échange le remplacement des concessions qui viendront au renouvellement par « un nouveau régime d'autorisations dont les modalités doivent être précisées » (ce qui, avec Bruxelles, fait craindre le pire...) et que le groupe public mette six gigawatts de capacités hydroélectriques à la disposition des autres énergéticiens qui les revendraient ensuite aux consommateurs finaux, soit un tiers de la puissance de ses barrages. Ces capacités virtuelles seront mises en vente sous le contrôle de la Commission de régulation de l'énergie (CRE) et via des enchères concurrentielles.

Rectification : le pire est DÉJÀ là...



SOURCE : WIKIPÉDIA, © NICOLAS KOVARIK

Neuf mois pour rien

La chute de François Bayrou est celle d'une gouvernance inconsistante et impuissante. L'équipe qui lui succèdera se heurtera aux mêmes impasses.

L'HOMME QUI A QUITTÉ MATIGNON est le dernier héritier d'une longue lignée démo-chrétienne qui a voulu « faire l'Europe » à coup d'abandons de souveraineté. La droite classique et les socialistes sont entrés dans ce piège, puis les lepénistes et les mélenchonistes ont renoncé à mettre en cause l'euro comme machine à écraser les salaires et à pénaliser les entreprises. Toute la classe politique se trouve bloquée dans la même impasse.

Le jeu, parfaitement hypocrite, consiste à faire croire aux électeurs qu'il est possible de prendre des décisions salvatrices alors que la monnaie est gérée à Francfort, alors que Bruxelles fixe le cadre budgétaire et signe les accords commerciaux.

La crise politique va continuer, dans une situation sociale de plus en plus explosive. **Notre éditorial en page 20.**

Relire Jankélévitch

A l'écart de toutes les doctrines, Vladimir Jankélévitch, mort il y a quarante ans, peut nous aider à vivre.

DANS UN JOURNAL qui se soucie au plus haut point du Politique et de la politique, pourquoi recommander une pensée qui s'est affirmée hors de toute autorité politique et de toute injonction morale extérieure à la personne ?

C'est que le citoyen, aussi engagé soit-il, traverse des épreuves et se pose des ques-

tions qui n'ont pas de réponses institutionnelles. Le courage, l'amour, l'angoisse, le remords et le regret, le temps lui-même et la mort peuvent être envisagés grâce à la lecture d'un philosophe qui pense la liberté selon l'exigence morale que chacun peut s'assigner. Difficile liberté. Exigence infinie... **L'article de Bertrand Renouvin en page 12.**

Dans ce numéro :

- Page 3 : Entreprises assistées.
- Page 4 : La gauche marxiste (1).
- Page 5 : Situation du Renseignement.
- Page 7 : Palestine : les conséquences de la reconnaissance.
- Page 12 : Vladimir Jankélévitch.
- Page 15 : La droite vue de la gauche.
- Page 16 : La rentrée des J.T.
- Page 18 : La transition au grand-duché de Luxembourg.
- Page 20 : Les agités du fond de l'impasse.



Emmanuel Macron
lors de son discours aux Armées,
le 13 juillet 2025.

SOURCE : PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

Chronique politique

Celui qui se fait craindre

par Yves La Marck.

Dans son discours aux Armées le 13 juillet et dans son introduction à la *Revue nationale stratégique 2025* rendue publique le 14 juillet, le président Macron utilise plusieurs termes qui peuvent choquer.

« Nous sommes à un point de bascule. » Le mot est repris de l'un de ses prédécesseurs – et mentors –, Valéry Giscard d'Estaing, qui dans son impérissable essai sur la « *démocratie française* » publié à la veille de l'élection présidentielle de 1981 qu'il perdra, parlait de la « bascule » de la France dans « le troisième millénaire ». Pierre Boutang, lui répondant dans son pamphlet *Précis de Foutriquet*, faisait posément remarquer que « bascule » signifiait littéralement « heurter du cul » : « Tel est le contact avec l'avenir que le décrispateur imagine spontanément pour le monde et l'histoire. La tête n'y a que faire, et l'entrée sur ses deux pieds n'est pas ce qui l'intéresse. »

En quoi consiste la « bascule » de 2025 ? Giscard d'Estaing partait du principe que la France dans le monde n'avait que des amis. Macron annonce qu'il vaut mieux être craint qu'aimé. Certes, il ne le dit pas en ces termes : « Pour être libres dans ce monde, il faut être craint ; et pour être craint il faut être puissant. » Il ne peut empêcher que l'on aille chercher la source de sa référence dans le fameux chapitre XVII du *Prince* de Machiavel : « S'il vaut mieux être craint qu'aimé. » Le Florentin, déjà maître à penser de François Mitterrand, écrivait en effet : « Je

crois qu'il faut de l'un et de l'autre, mais comme ce n'est pas chose aisée que de réunir les deux, quand on est réduit à un seul de ces deux moyens, je crois qu'il est plus sûr d'être craint que d'être aimé. » Il y ajoutait un codicille : « Cependant le Prince doit se faire craindre de telle sorte que, s'il n'est pas aimé, du moins il ne soit pas haï. »

On ressent au fil des pages une gêne certaine, une indéniable frustration, dès qu'il s'agit du reste du monde

Macron, dans la *Revue nationale stratégique 2025* (1), retient quatre « symptômes les plus aigus du dérèglement du monde » : Ukraine, Gaza, Soudan, crise iranienne, pour finalement n'en retenir qu'un : « pour les Européens tout dépend de cela » – soulignons le « tout ». Tout-Ukraine c'est-à-dire tout-Russie, seule puissance à la fois « impérialiste et révisionniste ». L'Iran est « révisionniste » mais « révolutionnaire islamique ». La Chine n'est ni l'un ni l'autre mais seulement en « rivalité » avec les États-Unis. Changement de paradigme : Pékin passait avant Moscou avant le 24 février 2022. Gaza, c'est Israël mais sans aucune qualification. Quant au Soudan, rien n'est

précisé. On serait bien en peine d'identifier la menace et ses attendus. Motus sur plein d'autres conflits ou tensions dans le monde. Absence de prospective sur les surprises possibles non imprévisibles.

Question de priorité ? L'impression générale qui se déduit de la lecture des quelque 104 pages de la *Revue stratégique 2025* est une forte mise en cohérence du discours et des moyens autour du « recentrage sur le théâtre européen », avec un ancrage fondamental dans l'OTAN, « creuset de la préparation à la haute intensité ». Mais on ressent au fil des pages une gêne certaine, une indéniable frustration, dès qu'il s'agit du reste du monde. Qu'il s'agisse de la Méditerranée, de l'Afrique subsaharienne, du Proche-Orient et de l'Indo-Pacifique, les auteurs de la *Revue* sont ou silencieux ou ruminant de vieilles querelles.

Les échecs accumulés en Afrique du Nord, au Sahel, au Liban, en Syrie et en Palestine, en Australie, ne sont jamais mentionnés comme tels, mais on sent clairement la blessure sous l'armure. Litotes, circonvolutions, jargon propre aux experts reconnus des *think tanks*, ne suffisent pas à dissimuler la persistance du ressenti.

Le lecteur informé s'étonnera de voir « le flanc sud » de l'Europe si absent, aucun pays nommé, le conflit libyen par exemple passé sous silence. Il relèvera avec tristesse la volonté revancharde, contre toute évidence, de continuer à évoquer des « offres partenariales » et même un partenariat « privilégié » avec des pays africains qui jusqu'à peu nous « aimaient ». Qu'à cela ne tienne, l'Élysée se tournera vers de nouveaux « amis » à Abuja, Addis-Abeba (en dépit des mas-

sacres au Tigré), et Nairobi où on prévoit toujours de tenir un sommet Afrique-France au printemps 2026 (au milieu des émeutes).

Le lecteur concerné sera révolté par le renvoi dos à dos de la sécurité d'Israël et de celle des pays voisins « *au même titre* », « *dans le même temps* », confondant équilibre avec « *équivalence* » ou « *équidistance* ». Il s'interrogera enfin sur le report à 2050 de la menace chinoise pour mieux traiter l'échéance à 2030 de la menace russe. L'hypothèse d'une « *opération majeure sur un autre théâtre* » qui « *divertirait* » les forces américaines de l'Europe – sans jamais oser mentionner dans le texte Taiwan – ennuie ostensiblement les stratèges. C'est le caillou dans la chaussure. Avis aux machiavéliens de la Cité interdite.

Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a droit à la portion congrue : une page sur 104 pour le réduire à deux fonctions : l'humanitaire et la communication, en l'avertissant de faire sa mue grâce à l'intelligence artificielle qui va considérablement alléger les compétences diplomatiques en supprimant les problèmes de traduction, de connaissance du milieu et de prévision. Il est ostensiblement déclassé face aux Armées et à l'Intérieur.

On voit bien la logique du réarmement. Avec le recours à Machiavel, il est difficile d'en comprendre la « morale ».

Pour mettre en œuvre cette feuille de route, un nouveau CEMA : pour succéder au légionnaire, le général Thierry Burkhard, homme de terrain qui n'avait jamais fait de cabinet, qui avait eu la lourde tâche de liquider les OPEX (Opérations extérieures) et d'inventer le concept de « *gagner la guerre avant la guerre* », en formatant une armée pour des conflits de haute intensité, le président Macron a promu son chef d'état-major particulier, précédemment chef du cabinet militaire du ministre de la Défense, le général Fabien Mandon, premier aviateur à ce poste depuis trente ans. Un signe ? ■

(1). <https://www.vie-publique.fr/en-bref/299943-revue-nationale-strategique-2025-se-preparer-la-guerre>

Finances publiques

Qui sont les « assistés » ?

En 2023 les aides publiques aux entreprises ont représenté 211 milliards d'euros et le premier poste de dépenses publiques, soit sur 25 ans une augmentation 3,3 fois plus rapide que les aides sociales.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la pertinence d'une fiscalité d'incitation utilisée comme outil au service des politiques publiques – comme, par exemple, dans le cadre d'une planification soigneusement pensée et élaborée –, mais un tel usage doit être défini et encadré. Cet encadrement passe par un ciblage des mesures envisagées et par l'exigence de contreparties de la part des bénéficiaires, afin d'éviter des cadeaux inconsidérés.

Sauf que, quand on enquête sérieusement – ainsi que l'a fait Maxime Combes, économiste – sur le sujet, les « *bras nous en tombent de l'armoire* » ! On découvre en premier lieu l'incapacité des administrations concernées de répondre à une question aussi simple que celle du montant des aides publiques reçues par les entreprises. Même le président de la commission sénatoriale, auteur d'un rapport en 2025, plutôt connu pour être libéral bon teint, s'est montré effaré par la situation. Puis, on s'aperçoit que, par la sédimentation discrète d'un maquis de 2250 aides publiques sans suivi ni évaluation systématiques, les gouvernements successifs ont sciemment organisé une cécité collective. Alors que, quand il s'agit d'aides sociales et/ou de financements de services publics, nos censeurs budgétaires et autres gardiens de la doxa néolibérale ne ferment jamais les yeux et sont nettement plus bruyants...

Contrairement à ce qu'affirment nos « *grands patrons* » français et étrangers ainsi que la plupart des éditorialistes et autres « *économistes* » autoproclamés, les entreprises privées (en particulier les plus grandes) ne sont pas étranglées par « *les prélèvements obligatoires* » de l'État-pro-



Patrick Martin. Le président du Medef veille jalousement sur son pactole d'argent public.

vidence français, mais en sont des bénéficiaires croissants. En effet, si 211 milliards d'euros constituent déjà un montant considérable, ce qui est à souligner c'est la vitesse avec laquelle ce poste de dépenses a évolué depuis 25 ans : aucune autre grandeur économique majeure ne progresse trois fois plus vite que le PIB sur 25 ans ! Cela dit bien la réalité du prodigieux effort budgétaire et fiscal consenti au profit des seules entreprises sur la période. Il suffit d'ailleurs d'entendre les PDG de multinationales françaises expliquer aux sénateurs « *que certaines de leurs activités et investissements étaient désormais dépendantes d'aides publiques et qu'ils ne sauraient vivre sans* » pour en être convaincu.

Là où le bât blesse, alors que les droits des bénéficiaires des aides sociales se réduisent comme peau de chagrin tout en exigeant d'eux toujours plus de contrôles et de devoirs, c'est quand on laisse s'empiler un maquis d'aides publiques de plus en plus coûteuses sans le moindre contrôle ni la plus modeste contrepartie et sans le moindre effet sur la croissance et l'emploi.

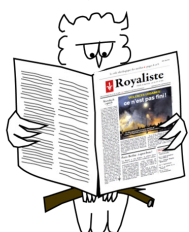
Par contre, entre 2000 et 2020, les groupes du CAC 40 ont vu leur chiffre d'affaires (+ 74 %) et leurs profits (+ 77 %) augmenter. Les dividendes, eux, ont littéralement explosé (+ 269 %). Seul indicateur à la baisse : les effectifs salariés en France (-12 %) alors que leurs effectifs augmentent au niveau mondial (+ 26 %) et que le chiffre d'affaires réalisé en France augmente lui aussi de 28 %.

Seuls des esprits chagrins particulièrement mal tournés y verront un lien de cause à effet selon la loi des vases communicants... ■

LOÏC DE BENTZMANN.

Sur le mur de Jean Chouan

« LE LECTEUR INFORMÉ S'ÉTONNERA DE VOIR « LE FLANC SUD » DE L'EUROPE SI ABSENT... »



(...) LE GÉNÉRAL FABIAN MANDON, PREMIER AVIATEUR PROMU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DEPUIS TRENTE ANS. UN SIGNE ? »



IL N'A PAS COMPRIS, LA MARCK, CE N'EST PAS UN SIGNE, C'EST DE LA STRATÉGIE SUBTILE :



QUOI DE MIEUX QU'UN AVIATEUR SI L'ON EST DÉCIDÉ À REGARDER EN L'AIR ?



Que reste-t-il des courants politiques ?

La gauche marxiste en France (1)

Entreprise de dissection et de contestation du capitalisme, le marxisme eut un grand retentissement en Europe. Toutefois, la greffe prit plus difficilement en France. C'est précisément ce pan de l'histoire nationale qu'il convient de retracer

Bien que le concept de « *lutte des classes* » ait été forgé par François Guizot, Karl Marx en assura la postérité ; ce dernier en fit même la pierre angulaire de sa réflexion politique, au point d'estimer que « *l'histoire de toute société jusqu'à la nôtre n'a été que l'histoire de la lutte des classes* ». À l'heure de l'économie capitaliste, seules deux classes subsistaient véritablement : la bourgeoisie et le prolétariat. Maîtresse des moyens de production, la bourgeoisie constitua la classe dominante et s'empara du pouvoir politique.

Si Marx critiquait l'hégémonie bourgeoise, le père du matérialisme historique saluait son rôle éminemment révolutionnaire par le passé : cette classe montante abattit les anciens privilèges féodaux ; ce progrès permit, entre autres choses, le développement des forces productives. Désormais aux affaires, la bourgeoisie sombra dans le conservatisme et exploita le prolétariat qui, lui, ne disposait que de sa force de travail pour survivre. Selon

Marx, seule la révolution totale constituerait la planche de salut de la classe ouvrière. Foncièrement internationaliste, le fondateur du socialisme dit « *scientifique* » suivit avec une extrême attention la lutte de tous les prolétariats d'Europe ; d'ailleurs, dans un texte devenu célèbre – *La Guerre civile en France 1871* –, il fit de la Commune de Paris le modèle à suivre.

En dépit de sa brièveté (18 mars 1871-28 mai 1871), deux raisons expliquèrent la puissance évocatrice de cette insurrection populaire et patriotique : que la Commune fut une authentique guerre de classes – réalité confirmée par les travaux de Jacques Rougerie qui a étudié les procès des communards – et que la répression républicaine, à son paroxysme lors de la *Semaine sanglante*, fit au bas mot 20 000 morts. Mythe-force d'un premier gouvernement de la classe ouvrière, cet épisode tragique tint également lieu de rupture entre une gauche républicaine et celle favorable au *Grand Soir*. Cette dernière mit du temps à se reconstituer, du moins jusqu'à l'apparition du courant guesdiste.

Jules Guesde (1845-1922), son initiateur, fut l'un des premiers socialistes à se

réclamer de Marx, tout en n'ayant qu'une compréhension partielle de son œuvre. En 1882, à la tête du Parti ouvrier français (POF), il adopta une ligne collectiviste et révolutionnaire. D'où son hostilité à la politique de Jean Jaurès qui, en sus d'animer le Parti socialiste français (PSF), tenta de faire une synthèse habile entre collectivisme marxiste et tradition républicaine. Défendre Dreyfus et accepter la participation d'un socialiste dans un gouvernement bourgeois (entrée de Millerand dans le cabinet Waldeck-Rousseau) : voici les critiques que le psittaciste de Marx adressait à l'agrégé de philosophie. Saisissant l'occasion du congrès international d'Amsterdam qui se réunit en 1904, Guesde fit condamner Jaurès pour politique de « *collaboration gouvernementale* ». Seulement voilà, le congrès vota une motion qui contraignait les deux chefs socialistes à se réunir au sein d'un seul et même parti. Ainsi naquit la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO) ; Jaurès en prit rapidement les rênes. L'unité précaire du parti fut sacrifiée sur l'autel de la Grande Guerre et de la révolution russe qui en décolla. ■

LÉON LETELLIER.

La politique au crible

■ **Un martyr.** – Le pauvre Bayrou aura bien mérité son paradis ! Après le chemin de croix du budget, le calvaire de la cohabitation avec Macron et le supplice du vote de confiance, voilà qu'il renonce à toute ambition présidentielle. « *Je serai là en 2027 mais cela ne veut pas dire candidat. Ce n'est pas mon objectif aujourd'hui* », confiait-il le 5 septembre sur RTL. Avec lui, le courant démocrate-chrétien va-t-il disparaître ? Peut-être. Même si, comme le signale Bernard Bourdin dans *La Croix* du 3 septembre : « *La France n'a pas besoin d'une démocratie chrétienne mais de s'inspirer du christianisme.* »

■ **Effervescences.** – Qui pour remplacer Bayrou ? La gauche bien sûr, clament *Libération*, les écologistes, les communistes et le PS, d'une seule voix, rejoints par Villepin, le nouveau converti. La gauche, mais bien sûr sans LFI, précisent Faure, Glucksmann et Hollande pour calmer les frayeurs des lecteurs du *Figaro*. Une solution que Wauquiez serait prêt sinon à accepter, du moins à ne pas censurer d'emblée. Au grand dam de Retailleau qui s'y refuse au nom du parti LR. Mais c'est Wauquiez qui a en main les clés du vote LR à l'Assemblée.

■ **Mélenchoneries.** – Les organisateurs de l'université d'été de LFI, qui s'est tenue du 21 au 24 août dans la Drôme, avaient prévenu : on n'y parlera que du

fond, du programme, rien que du programme. C'était compter sans Mélenchon. Le *Líder máximo* a d'emblée créé la polémique en annonçant que les préfets, coupables de lèse-majesté vis-à-vis des élus insoumis, devraient finir au goulag ! Et Sophia Chikirou a renchéri dans la nuance en déclarant que, pour elle, la Chine n'était pas une dictature, mais un « *régime à parti unique* ». Goulag, « *démocratie à la chinoise* », il ne manque plus que l'éloge à Poutine, le phare de la pensée, et vous avez le programme !

■ **Nouvelle-Calédonie.** – Valls est retourné mi-août à Nouméa pour tenter de sauver son « *accord de Bougival* », dont les durs du FLNKS ne veulent finalement à aucun prix. Visiblement sans beaucoup de succès. La route risque d'être encore longue pour trouver un accord entre les parties. Encore faudrait-il qu'il y ait un gouvernement à Paris et qu'il dispose du temps. Pour le moment nos députés préfèrent les jeux du cirque.

■ **Décentralisation.** – Parmi les résultats d'un sondage instructif publié par l'Ifop, le 25 août, on retiendra que 70 % des sondés estiment que le découpage régional de 2015 est entièrement à revoir (Alsaciens et Bretons en tête) et qu'une grande majorité considère qu'il faut donner davantage de pouvoirs aux collectivités et en finir avec le centralisme à la française (y compris 75 % d'électeurs du RN dont le parti est pourtant sur une ligne ultra-dirigiste). A méditer.

HUBERT DE MARENS.

SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: DOMAINE PUBLIC.



Jaurès en 1913. L'unité des socialistes était son combat.

Sigle de la DGSE.
Le service de
renseignement
français accueille
aujourd'hui plus
de 7 000 agents.



SOURCE: WIKIPÉDIA. PHOTO: FUTURHIT2.

pays avec notamment un « bras armé », le Service Action. Il fait preuve d'une certaine agilité qui lui a permis de s'investir dans la zone indo-pacifique plutôt délaissée jusqu'ici et reste très présent au Moyen-Orient et en Europe de l'Est pour des raisons historiques.

Au sein de la DGSE, on s'interroge sur l'avenir de la coopération avec les États-Unis. Alors que Washington ne cesse de répéter son souhait d'accélérer son « pivot » vers l'Asie et que le Pentagone a suspendu, trois jours durant, entre les 5 et 8 mars de cette année, son soutien à l'Ukraine en matière de renseignement, ce précédent a suscité un véritable choc, au point de susciter des réflexions inédites entre alliés. Le 17 avril, le sujet figurait en bonne place à l'ordre du jour de la première visite du ministre des Armées, Sébastien Lecornu, à Washington depuis l'investiture de Donald Trump. Il exerce sa tutelle non seulement sur la DGSE mais également sur la direction générale du Renseignement militaire (DRM). Les résultats de cette visite ne sont pas connus. Mais il s'agira vraisemblablement de développer une coopération encore plus approfondie avec les différents services de nos partenaires pour concrétiser une Europe du renseignement.

Renseignement extérieur

Les services sur tous les fronts

par Jacques Duconseil.

La communauté du renseignement évolue au rythme des transformations du monde et des nouveaux défis qu'il impose à notre pays. Tel est l'objet de la stratégie nationale du renseignement mise à jour en janvier 2025 par le coordinateur national du renseignement. Elle rend nécessaire le décloisonnement des services et une approche transversale des problématiques.

Le monde chaotique dans lequel nous vivons a conduit la France, comme la plupart des autres grandes nations, à une révision profonde de sa stratégie du renseignement et des moyens mis en œuvre. Le dernier exemple en date se trouve être la combinaison opérée par le Mossad israélien avec l'aviation israélienne lors de la guerre dite des « 12 Jours » avec l'Iran. Les actions conventionnelles ont été parfaitement associées en temps réel avec les opérations clandestines du Mossad sur le territoire iranien. On relève également l'importance du renseignement humain dans ce succès de l'État hébreu. Mais la France n'est pas Israël.

Notre stratégie nationale du renseignement révèle une fragilisation grandissante liée aux menaces globales au nombre desquelles figurent le terrorisme, la criminalité organisée mais également l'espionnage lié au développement des stratégies hybrides comme les attaques cyber, l'instrumentalisation de groupes criminels ou la désinformation. Les services de renseignement se trouvent en première ligne de ces stratégies de dissimulation et de ces actions de nos adversaires qui se placent sous le seuil de l'intervention militaire classique. Mais cette stratégie nationale n'ignore pas la bascule possible vers des conflits armés. Une place grandissante est bien sûr accordée au renseignement militaire. La plupart de ces menaces comportent une dimension internationale mais également nationale.

Procédons à une rapide revue de détail de l'action de nos différents services de renseignement extérieur. Le premier et le plus connu apparaît être la direction générale de la Sécurité extérieure (DGSE). On peut la définir comme un service de renseignement dont l'objectif est d'aller rechercher à l'extérieur du territoire national les renseignements indispensables aux autorités afin de leur donner une pleine autonomie de leur décision stratégique.

À la différence des agences américaines et britanniques, la DGSE intègre en son sein tous les moyens, humains ou techniques, nécessaires à son action.

Il s'agit également d'un service spécial capable d'agir dans la clandestinité. Il a connu en 2022 des réformes profondes en termes d'organisation ayant eu pour effet de le décloisonner. Il exécute, comme les autres services de renseignement, le plan national d'orientation du renseignement qu'il décline dans ses volets opérationnels. On y retrouve naturellement les thématiques de la stratégie nationale du renseignement. Les spécialistes viennent à considérer que son budget de près de 4 milliards d'euros est suffisant, comme ses effectifs de l'ordre de 7 000 agents. À la différence des agences de renseignement américaines ou britanniques, il dispose en son sein les moyens techniques et humains permettant de traiter les différentes menaces auxquelles est exposé notre

La DRM constitue le second service de renseignement tourné vers l'extérieur.

Sa mission est orientée en priorité vers le renseignement militaire. Il est moins connu que la DGSE mais a vocation à produire du renseignement à destination des autorités politiques ainsi que des armées. Il intervient également à l'étranger en soutien des actions entreprises par la DGSE avec en plus des moyens techniques, maritimes et aériens dont elle dispose, une unité dédiée au renseignement humain, le 13^e régiment de dragons parachutistes. Ce service contribue au soutien de l'Ukraine en lui fournissant du renseignement opérationnel en temps réel. Lors de la guerre dite des 12 jours entre Israël avec l'Iran, il fournissait des informations nécessaires aux emprises militaires françaises présentes en Irak et en Jordanie pour se protéger des tirs de missiles et de drones iraniens. Mais il n'est jamais intervenu en soutien des frappes israéliennes sur l'Iran.

Ces services de renseignement extérieur interagissent avec la direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI). Ils ont permis en juin 2025 le démantèlement de 9 stations de police clandestines chinoises sur notre sol. Quelques mois plus tôt, la DGSE avait pu, grâce à des investigations au Mali, démentir des massacres imputés à l'armée française au camp de Gossi, commis en réalité par la société Wagner. Elle avait agi avec Viginum, un service du secrétariat général de la Défense nationale, qui lutte contre les actions de désinformation menées par des puissances étrangères, la Russie dans la circonstance. Ils sont décidément sur tous les fronts, ces services ! ■

Bretagne

Algues vertes : un pas en avant, un pas en arrière

Avec cette première chronique, notre ami Laurent Tréhu commence une série dédiée à nos régions et à nos territoires, en commençant, comme il se doit, par la Bretagne. Alors que l'État met la pression sur les agriculteurs pour s'attaquer à cette pollution, la loi Duplomb facilite, elle, l'expansion de l'élevage intensif. Tout change pour que rien ne change.

Un fléau environnemental et sanitaire. – Elles sont apparues dans les années 1960 sur le littoral breton. Chaque année, d'avril à octobre, des algues vertes souillent des plages et des vasières. Les Côtes-d'Armor (plus de 300 hectares couverts en moyenne par an) et le Finistère (plus de 100 hectares) sont les plus touchés.

Depuis 2002, près de 150 sites bretons ont été concernés au moins une fois par des échouages massifs d'ulves. Sur les dix dernières années, le volume total d'algues vertes enlevées tourne autour de 50 000 mètres cubes par an.

Cette année, l'ensoleillement élevé de mars à juin et une eau de mer plus chaude ont favorisé leur prolifération au début de l'été. Après s'être échouées sur les estrans, les algues vertes se décomposent. Cette putréfaction engendre des émanations d'hydrogène sulfuré, ce gaz très toxique et potentiellement mortel qui sent l'œuf pourri.

L'agriculture intensive mise en cause. – Le lien entre les algues vertes et l'agriculture a été établi scientifiquement. Avec, en premier lieu, les élevages intensifs (porcs, bovins, poulets...) qui produisent un lisier (déjections d'animaux) riche en azote. Son épandage, comme engrais naturel, sur des terres agricoles et le ruissellement vers la mer, via les cours d'eau, goinfrent les algues dans les eaux littorales.

Parlons cochons. Avec 56 % du cheptel national, la Bretagne est le plus gros producteur de porcs en France. 6,5 millions de cochons ont été élevés, en 2024, dans 3 700 exploitations de cette région aux 3,4 millions d'habitants. Et les deux tiers sont concentrés dans le Finistère et les Côtes-d'Armor. Par exploitation, on compte ici 1 800 porcs en moyenne contre 1 000 en France métropolitaine.

Certes, cette filière porcine, acteur majeur de l'économie bretonne, nourrit la France. Certes, malgré les crises, des agriculteurs ont changé leurs pratiques (pour faire baisser les taux de nitrates) avec le soutien financier de l'État et des collectivités. Mais la filière demeure enfermée dans les modèles de l'agriculture intensive et de l'agro-industrie.

Un tour de cochon. – En juillet 2021, la Cour des comptes a pointé l'impact « limitée » des politiques publiques, avec une enveloppe de 110 millions d'euros depuis 2010, pour lutter avec des agriculteurs volontaires contre les algues vertes. Autrement dit : il faut faire plus et mieux.

Doté de 130 millions, le troisième plan (2022-2027) prévoit de sanctionner financièrement les exploitations mauvaises élèves. Des contrôles débiteront en fin d'année, préviennent les préfets des Côtes-d'Armor et du Finistère.

Parce que l'État est sous pression. Le 24 juin, la cour administrative d'appel de Nantes l'a reconnu en partie responsable de la mort d'un joggeur de 50 ans, en septembre 2016, dans une vasière polluée aux algues vertes à Hillion (Côtes-d'Armor). C'est une première dans le dossier des « marées vertes ».

Non censuré par le Conseil constitutionnel, l'article 3 de loi Duplomb, qui vise à simplifier les démarches administratives d'installation et d'extension d'élevages, relève les seuils des cheptels à partir desquels les éleveurs sont tenus de procéder à des évaluations d'impact environnemental. Ces seuils passent de 40 000 à 85 000 emplacements pour les volailles, de 2 000 à 3 000 pour les porcs, de 400 à 500 pour les vaches à viande.

À nouveau, les parlementaires ont joué « un sale tour de cochon » à la protection de notre environnement (1). ■

LAURENT TRÉHU.

(1). Voir « Écologie, les choix de courts termes », *Royaliste* du 18 juin 2025.

Sur le front paysan

■ **Récoltes.** – Grâce, entre autres, aux statistiques officielles fournies par FranceAgriMer, on dispose déjà d'une estimation solide et sérieuse des résultats des moissons de l'été. Ainsi, 33,1 millions de tonnes de blé tendre ont été récoltées en France cette année contre 26 millions l'an dernier. C'est un résultat supérieur de 4 % à la moyenne des cinq dernières récoltes. L'orge d'hiver a été produit à hauteur de 8,4 millions de tonnes, 8 % de plus que la moyenne des récoltes 2020-2024. Pour le colza, on annonce une production française de 4,5 millions de tonnes, soit plus de 35 quintaux par hectare, ce qui est satisfaisant.

Mais, avec un cours du quintal de blé tendre standard à 193 euros livré sur le port de Rouen, les céréaliers estiment que le compte n'y est pas, avec dans le viseur un cours rêvé à 200 euros qui permettrait de compenser la hausse sensible des coûts de production. La tendance des cours des céréales est en effet à la baisse ces derniers jours, notamment en raison des importants stocks disponibles en provenance de la mer Noire (malgré la guerre en Ukraine) et des États-Unis, dans un marché céréalier mondialisé. Les marges demeurent donc faibles pour les agriculteurs français, aux surfaces cultivées moyennes par exploitation nettement inférieures à celles de leurs concurrents précités. ■

JEAN BONGRAIN.

La Quinzaine sociale

■ **Croissance, inflation, chômage.** – Les derniers chiffres publiés par l'INSEE sont plutôt rassurants : + 0,3 % de croissance au second trimestre et une perspective du même ordre pour le 3^e trimestre selon la Banque de France. L'objectif pour 2025 de 0,7 % devrait être tenu, et l'inflation est contenue (0,9 % sur 12 mois). Pour autant, la croissance française restera en dessous de celle de la zone euro (+ 1,3 %) et l'INSEE prévoit une dégradation du taux de chômage d'ici la fin de l'année (7,7 % contre 3,9 en Allemagne et 6 en Italie).

■ **Rentrée sociale.** – L'intersyndicale, réunie le 29 août, a lancé un appel à la mobilisation sur tout le territoire le 18 septembre contre les mesures d'austérité budgétaire. La CGT a décidé de s'associer à l'appel au blocage du 10 septembre, alors que la CFDT et FO se tiendront à l'écart de ce mouvement.

■ **Démographie française.** – Pour la première fois depuis 1945, le nombre des décès a dépassé celui des naissances dans les douze derniers mois. La population française devrait rester à peu près stable

(autour de 70 millions d'habitants) d'ici à 2070, grâce au solde migratoire.

■ **Désindustrialisation.** – Novasco, ex Ascometal, a été placé en redressement judiciaire le 11 août dernier. Le groupe, qui emploie 760 salariés sur 4 sites (Nord, Lorraine, Loire), avait fait l'objet d'une tentative de sauvetage en 2024, sous l'égide de l'État et du fonds britannique Greybull capital, mais l'actionnaire privé n'a pas tenu ses engagements.

■ **Mercosur.** – La Commission européenne a validé le 3 septembre la version finale de l'accord entre l'UE et les pays d'Amérique du Sud, en promettant des « clauses de sauvegarde » pour l'agriculture française. Si le gouvernement s'est félicité de ces annonces, les organisations syndicales maintiennent toutes leurs réserves. On peut s'attendre à une reprise de la protestation paysanne. ■

■ **Transports.** – En entrant dans la gestion du terminal ferroviaire et fluvial de Lyon, le grand groupe marseillais de transport maritime CMA-CGM offre un nouvel avenir à l'aménagement à grand gabarit du Rhône réalisé à la fin des années 70.

YVONNE CHASSARD.



Gaza. Longue colonne de réfugiés palestiniens fuyant la guerre.

SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: ONU.

Palestine

Les conséquences de la reconnaissance

par Yves La Marck.

Faut-il reconnaître l'État palestinien ? La question s'est posée en 1988 puis en 1993. Aujourd'hui le président Macron prétend apporter une réponse à une question qui s'est déplacée et qui est devenue : faut-il traduire Israël devant la justice internationale pour génocide ?

« *Il faut vouloir les conséquences de ce que l'on veut* » (Jacques Bainville). Qui peut penser que la reconnaissance d'un État palestinien n'emporte aucune conséquence que la France ne pourrait vouloir ? Une recrudescence de l'antisémitisme chez soi et ailleurs dans le monde ? Une condamnation de l'État d'Israël et de ses gouvernants devant un tribunal international ? Une reprise des attentats terroristes ici et ailleurs ? Une guerre civile ?

De 1988 à 2023. – Dès qu'il eut annoncé qu'il reconnaîtrait « le moment venu » et dans le cadre d'un processus de paix, l'État palestinien – en utilisant la première personne et ne disant à aucun moment « la France reconnaîtra » –, comme si c'était une affaire personnelle, qui n'engageait que lui et non tous les Français, sans soumettre la question à débat, ou à conditions – à l'inverse des Britanniques et de ce que vient de décider le cabinet de coalition belge –, il était apparent que les partisans de longue date et de bonne foi de cette reconnaissance la trouveraient obsolète. Elle avait tout son sens quand Yasser Arafat l'avait fait adopter par l'OLP à Alger en

1988. Le président Mitterrand avait alors accepté de le recevoir à l'Élysée en 1989. Ses lendemains étaient moins simples lorsque fut conclu en 1993 l'accord d'Oslo directement entre Israël et l'OLP qui organisait notamment un partage de la Cisjordanie, qui se révélera catastrophique pour la continuité d'un territoire pour l'éventuel État palestinien.

La démarche d'Emmanuel Macron est délibérément politique. Elle s'inscrit dans un jeu diplomatique étroitement associé aux orientations du prince héritier à Riyad.

En dépit (ou à cause) de son charisme, Arafat échoua à transformer une organisation de libération en un gouvernement responsable. Aujourd'hui, après le 7 octobre 2023, on en est loin. La reconnaissance par une majorité d'États membres de l'ONU n'a eu guère d'impact. L'initiative française ne suffira pas pour atteindre ses objectifs. Ainsi une trentaine d'anciens ambassadeurs ayant servi au Moyen-Orient, les habitués suspects, les « arabistes », dans une excellente tribune au *Monde* (12 août). Tardive, cette recon-

naissance nous rappelle que la France n'est pas à la pointe mais plutôt à la traîne de la communauté internationale. Au contraire, elle risque d'être considérée comme une mesure de diversion pour éviter de se confronter plus frontalement avec le gouvernement et encore moins le peuple israélien, et commencer à envisager des sanctions exemplaires. Un embargo sur les armes, munitions et pièces de rechange, comme décidé par le général de Gaulle en 1967/1968, n'est plus d'actualité puisque Israël ne se fournit plus en France. En revanche, la diplomatie française est appelée à reprendre ce qui serait inscrit dans la ligne gaullo-mitterrandienne : la défense du droit international là où on ne voudrait voir qu'une suite de la fameuse « politique arabe ».

Droit ou politique. – La reconnaissance telle que le président l'avait voulue et justifiée dans une lettre au Premier ministre israélien le 28 août avait en effet un triple objectif : ouvrir la voie à la reconnaissance d'Israël par l'Arabie saoudite, mettre fin au conflit permanent au Moyen-Orient, restaurer l'image internationale d'Israël.

La déclaration de New York élaborée sous coprésidence française et saoudienne les 28 au 29 juillet reflète cette vision et sera proposée à l'Assemblée générale des Nations unies réunie à partir du 9 septembre. La démarche ainsi présentée est délibérément politique. Elle s'inscrit dans un jeu diplomatique étroitement associé aux orientations du prince héritier à Riyad. L'acte décisif est prévu le 22 septembre. ►

► Parallèlement s'exprime une autre démarche qui serait celle du droit international devant les institutions judiciaires que sont la Cour internationale de justice (CIJ) et la Cour pénale internationale (CPI), toutes deux à La Haye. Des décisions ont déjà été rendues par ces tribunaux, la première jugeant des États, saisie par l'Afrique du Sud, l'an dernier, la seconde criminalisant des personnes ; des mandats d'amener ont été émis à l'encontre du Premier ministre israélien et de son ministre de la Défense d'alors, ainsi que des dirigeants du Hamas décédés depuis. L'État de Palestine, quoique simple observateur, non membre de l'ONU, a pourtant adhéré au statut de Rome et est membre de plein droit de la CPI.

Pour les juristes internationaux, la reconnaissance de l'État palestinien a pour conséquence directe de le faire entrer dans le système international de droit. Ce qui signifie exactement, selon l'expression de l'avocat international franco-britannique Philippe Sands, « *placer la Palestine et Israël sur un pied d'égalité dans leur traitement devant le droit international* » (entretien avec Ezra Klein, *New York Times*, 13 août 2025).

D'un génocide l'autre. – Le débat n'est donc pas entre reconnaître ou ne rien faire. On peut très bien imaginer des alternatives, comme prendre des sanctions, formule sans doute inefficace mais alibi de bien des impuissances. Reconnaître c'est vouloir les conséquences de ce que l'on veut ou demeurer dans la plus pure hypocrisie (« *les mains pures mais pas de mains* » comme le disait Péguy du kantisme). De toutes les façons, vouloir la reconnaissance, c'est vouloir les sanctions, et la source des sanctions c'est-à-dire la culpabilité d'Israël « *sur un pied d'égalité* », ce qui s'est déjà vu puisque les deux responsables israéliens sont poursuivis « *tout comme* » les deux dirigeants du Hamas alors même que le Hamas n'est encore à ce stade qu'une organisation terroriste enregistrée comme telle et non une branche du gouvernement de l'État palestinien. C'est ce que l'on peut regretter dans le texte des anciens ambassadeurs, parlant des deux parties sur un même plan : « *au même titre* », « *tout autant* ». Des tournures de phrases hélas trop paresseuses, renvoyant les intéressés dos à dos, même s'il n'entre pas dans leur propos de relativiser, de banaliser le mal selon d'où il est perpétré. C'est la tentation déjà en 1994 dans le cas rwandais de la rhétorique malvenue du « *double génocide* » qui est aujourd'hui reprise concernant Israël.

Pourquoi le débat se focalise-t-il sur la qualification de « *génocide* » ? Philippe Sands s'efforce de démystifier le terme, allant jusqu'à remettre en cause une supposée hiérarchie entre crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crime de génocide. Il peut être très difficile de comprendre qu'il n'y a pas de comparai-

son entre le sort des Arméniens durant la Première Guerre, celui des Juifs durant la Seconde, des Tutsis du Rwanda en 1994 ou des Palestiniens aujourd'hui, sans introduire même inconsciemment une échelle de valeurs. C'est l'une des raisons pour lesquelles l'histoire préfère recourir à des termes spécifiques, renvoyant ici à la Shoah, là à la Nakba, tous deux traduits en français par le même mot : « *catastrophe* », l'un en hébreu, l'autre en arabe. Il n'y a pas d'équivalence : chaque cas est unique. Comparer conduirait à diminuer, relativiser, assimiler. Aucun n'est réductible à l'autre. Aucun ne doit être négligé dans son irréductibilité.

Reste la qualification juridique de la Convention de 1948 pour la répression des

crimes de génocide, laquelle repose sur un critère difficile à prouver et rarement admis par les cours : l'intention génocidaire, qui ne figurait pas dans les idées de l'inventeur du concept, Raphaël Lemkin, à Nuremberg, comme l'avait montré Philippe Sands dans *Retour à Lemberg* (Albin Michel, 2017). Ce dernier estime que ces controverses ne font que retarder l'instruction des crimes. Qu'ils soient qualifiés de guerre ou contre l'humanité, il est urgent de les arrêter.

À l'évidence, on s'éloigne de « *la solution à deux États* » au profit de la défense de « *l'État de droit* », la défense des droits humains. À un certain moment, sans doute pas très éloigné, il faudra choisir. En réalité, le choix est déjà fait. ■

À L'est

Tourmente européenne

Les marges orientales de l'Union européenne (Pologne, Roumanie, Moldavie) se déchirent entre intégration européenne et souverainisme plus ou moins russophile sur fond de crise sociale et politique.

Le 1^{er} juin dernier, à la surprise de nombreux d'observateurs, le candidat soutenu par le PiS (Droit et Justice), Karol Nawrocki, l'a emporté au second tour de l'élection présidentielle polonaise avec 50,89 % des suffrages exprimés. Ce score ténu a suscité une vive réaction de la part des partisans du candidat du parti libéral PO (Plateforme citoyenne), candidat par ailleurs soutenu par le Premier ministre Daniel Tusk, ancien président du Conseil européen. Il avait expliqué qu'en raison du droit de veto législatif dont bénéficie le chef de l'État polonais, il lui était indispensable pour mener son action de travailler

avec un président de la République issu du même bord politique que lui. Cette victoire au forceps ne s'expliquait, pour les libéraux, que par la désinformation et la stratégie d'influence menée par la Russie. Pas moins de 56 000 recours ont été déposés devant la Cour suprême de Pologne en vue d'obtenir l'annulation du scrutin. Pourtant, le 1^{er} juillet, la Cour suprême a validé le résultat au motif que le candidat arrivé en tête avait obtenu plus de voix que son adversaire libéral sans aucune contestation possible. Or on sait que la Cour suprême avait été soigneusement phagocytée par le PiS. Le ministre de la Justice Adam Bodner libéral et procureur général devant la Cour dénonça un examen de façade des plaintes déposées par une Cour dont la Justice européenne et de nombreux experts dénonçaient la partialité. Face à un risque de crise politique majeure, le président du Parlement Szymon Holownia a refusé tout report de la prestation de serment du président élu qui a eu lieu le 6 août.

La crise politique roumaine née de l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle de décembre 2024 semble provisoirement réglée malgré le mécontent-



Maia Sandu. La présidente moldave craint une ingérence russe lors de la prochaine élection présidentielle.

SOURCE: WIKIPÉDIA, PHOTO: UNION EUROPÉENNE.

tement d'une bonne partie de la population du pays. L'élection de Nicușor Dan à la présidence au mois de mai suivant manifestait le rejet par une majorité d'électeurs des partis traditionnels. Or le nouveau président a nommé un gouvernement regroupant quatre partis proeuropéens allant de la droite à la gauche social-démocrate. Ce gouvernement a été investi par le Parlement le 24 juin. Mais on trouve dans la coalition gouvernementale les partis qui ont été rejetés par les électeurs roumains. Cette nouvelle équipe ministérielle a mis en route une politique d'austérité exigée par la Commission de Bruxelles afin de résorber les déficits publics, avec notamment une hausse de la TVA passant de 9 à 19 % dans le secteur du tourisme et dans celui des manuels scolaires et des livres, et passant de 5 à 9 % sur les jeux de hasard, l'énergie et le bois de chauffage. Sans oublier le passage de l'âge à la retraite à 65 ans.

La Moldavie enfin est sous les feux des projecteurs. Le 28 septembre prochain, s'y tiendront des élections législatives. Le parti au pouvoir, soutien de la présidente Maia Sandu, pro-européenne, est menacé de perdre sa majorité. Le 27 août, le président français, le chancelier allemand et le Premier ministre polonais, puis les 4 et 5 septembre Marta Kos, commissaire européen à l'Élargissement, se sont rendus à Chișinău pour soutenir Maia Sandu et condamner les indéniabiles ingérences russes dans le processus électoral. Celles-ci ont cependant l'avantage d'offrir aux européens une explication simple en cas de défaite éventuelle. Reste un pays fracturé et divisé dans un cadre régional explosif. ■

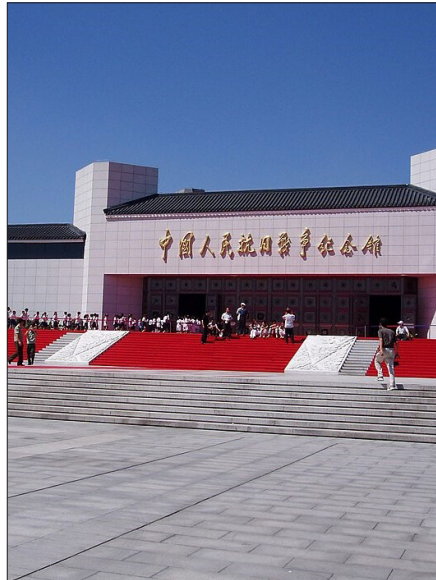
MARC SÉVRIEN.

Vox étrangères

Mémoires d'Asie

Outre le musée du « massacre » de Nankin, la Chine possède à Beijing un grand musée consacré à la « guerre de résistance contre l'agression japonaise ». Rénové, il a ouvert en juillet dans le cadre du 80^e anniversaire de la capitulation du Japon, célébré par une grande parade militaire le 3 septembre. Le magazine mensuel spécialisé sur l'Asie, *The Diplomat*, qui cesse sa parution après 11 ans et 130 numéros (mais poursuit son site), explique les modifications intervenues dans le narratif chinois depuis dix ans, son expression muséale et la vision politique.

Sous l'autorité de Xi Jinping, la Seconde Guerre mondiale disparaît derrière la lutte sino-japonaise. La Chine est désormais centrale dans la guerre, au lieu de n'en être qu'un théâtre relativement mineur de la guerre du Pacifique qui ne commencerait qu'avec Pearl Harbor. La reconstruction de la mémoire permet ainsi de revisiter les enjeux actuels : dans ce contexte, l'histoire de Taïwan est vue à travers la récupéra-



Chine. Mémorial de la guerre sino-japonaise.

tion en 1945 de l'île cédée aux Japonais en 1895. Ce fait a été largement ignoré dans les commémorations à Taïpeh. Le président Lai (indépendantiste) n'a pas mentionné le Japon dans son discours. Rappeler le passé de l'occupation japonaise signifierait entériner le « retour » de l'île à la Chine.

Côté japonais, le caractère des commémorations révèle combien l'on est loin de la réconciliation franco-allemande. Depuis le cinquantième anniversaire, il était de coutume que chaque dizaine serait l'occasion de discours mémoriels particuliers. Il y a dix ans, le premier ministre Shinzō Abe avait néanmoins laissé entendre que ce serait la dernière fois, réticent à un devoir de mémoire éternel. Le Premier ministre actuel Shigeru Ishiba a sacrifié au rituel le 15 août mais n'a pas cru aller au-delà, le 2 septembre, terme officiel de la guerre. Il s'est tu. Le quotidien japonais *Tokyo Shimbun* a publié un sondage qui révèle que « seulement » 42 % des Japonais interrogés considèrent que la guerre du Pacifique était une guerre d'agression, soit moins d'un Japonais sur deux. D'autres études montrent que le sentiment anti-chinois est largement prévalent dans l'archipel, estimé à près de 90 %, stable au long des années. À l'inverse, l'opinion chinoise se montrerait plus favorable au Japon, avec autant de vues positives que négatives, autour de 50 %.

Pour la Chine de Xi Jinping, la mémoire a de l'avenir. Il est clair que le discours prépare et anticipe ce qui se passera dans quatre ans : le triomphe du Parti communiste le 1^{er} octobre 1949. En assumant au titre de la Chine nationaliste autant que de la Chine communiste la victoire de 1945, il rassemble l'histoire d'un seul tenant. Le message est clair : comme la Seconde Guerre mondiale s'est jouée et a été gagnée en Chine, c'est la Chine qui est restaurée au centre de l'histoire mondiale – plus que jamais, elle est l'empire du Milieu. ■

Y. L. M.

Les Faits marquants

■ **Burkina Faso.** – L'Assemblée législative de la transition, installée par la junte au pouvoir depuis 2022, a voté à l'unanimité la pénalisation de l'homosexualité dans le cadre d'une vaste réforme du Code des personnes et des familles. Désormais constitutives d'un délit, les pratiques homosexuelles sont passibles de peines allant jusqu'à cinq années de prison pour les Burkinabais. Les ressortissants étrangers encourent quant à eux l'expulsion du pays.

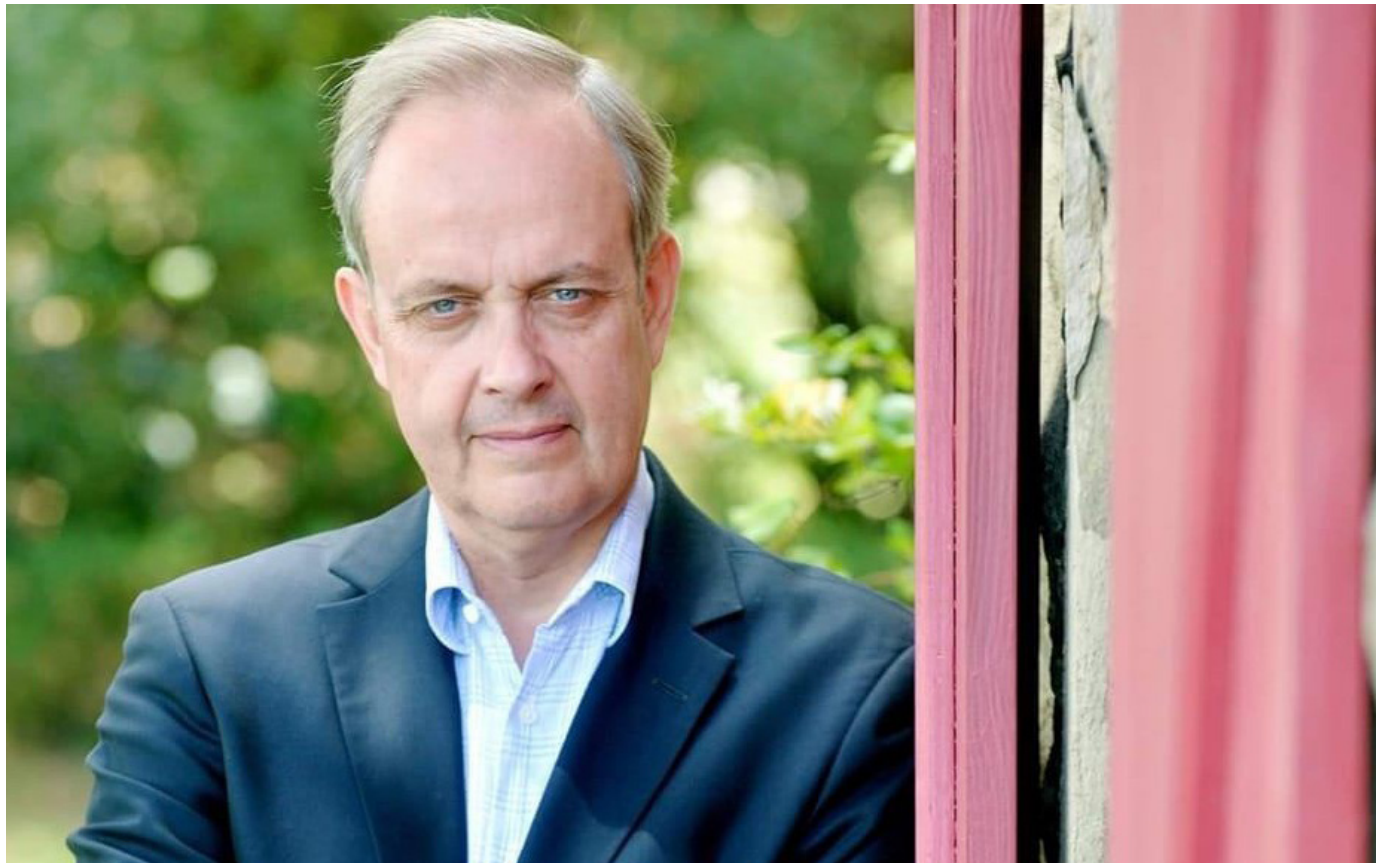
■ **Chine.** – L'empire du Milieu a célébré les 80 ans de la capitulation de l'occupant japonais au terme de la Seconde Guerre mondiale. Le 3 septembre, Pékin a ainsi été le théâtre d'un impressionnant défilé militaire de 100 000 hommes en présence, aux côtés de Xi Jinping, de Vladimir Poutine et de Kim Jong-un. Les 31 août et 1^{er} septembre la Chine a accueilli le sommet de l'Organisation de coopération de Shanghai, qui réunit aujourd'hui 10 États asiatiques.

■ **Géorgie.** – Vers l'interdiction des anciens partis de gouvernement ? Le Parlement, dominé par la formation Rêve géorgien, pro-russe, a adopté le 3 septembre un rapport préconisant une telle mesure. Le document rend responsables les partis visés d'être à l'origine du conflit ayant conduit, en 2008, à une intervention armée de la Russie. Ce rapport doit servir de base à une demande d'interdiction formelle déposée devant la Cour constitutionnelle.

■ **Venezuela.** – Regain de tensions entre Washington et Caracas. Les États-Unis ont déployé sept navires de guerre dans les Caraïbes et ont coulé une embarcation soupçonnée de transporter de la drogue, causant la mort de onze personnes. Le président Nicolas Maduro, qui alerte sur une volonté américaine de provoquer un changement de régime, a prévenu que les Vénézuéliens étaient prêts « à la lutte armée pour la défense du territoire national ».

CASIMIR MAZET.





SOURCE : MAISON DE FRANCE.

L'écologie politique

« Entre ultralibéralisme et écologisme, il faut trouver une troisième voie. »

Entretien avec Mgr le comte de Paris.

Après sa rencontre avec les scientifiques de l'AgroCampus de Rennes, le 20 juin à Rennes, le chef de la Maison de France nous a livré sa vision d'une politique raisonnée de l'écologie.

Royaliste : Monseigneur, notre première question porte sur la ressource et son exploitation. Or, en ce moment l'utilisation des ressources va de l'exploitation industrielle, financièrement rentable, mais écologiquement et humainement dévastatrice, jusqu'aux méthodes comme la « pêchéologie » de l'halieute Didier Gascuel qui ont comme objectif de maximiser les prélèvements tout en en minimisant l'impact. Quelle est votre analyse sur ce sujet ?

Mgr le comte de Paris : Avant de répondre à cette question particulière, je voudrais la resituer dans la question plus générale de l'écologie. Et là, il nous faut revenir aux fondamentaux, un peu comme le pape François l'a écrit dans *Laudato si'*. L'homme se projette dans ses relations vis-à-vis des autres. Quelqu'un de respectueux va être respectueux avec ce qui l'entoure. Un individu qui est mû par la volonté de puissance fera le contraire : il considérera les ressources, quelles qu'elles soient, comme des éléments pour renforcer sa puissance. Alors, quand on parle d'écologie,

il faut en premier lieu intégrer l'aspect humain, parce que, par nature, l'homme est une création : le chrétien que je suis peut même dire qu'il a été voulu et placé là par le Créateur. Quoi qu'il en soit, l'environnement, c'est aussi cela, cette relation qu'on peut avoir les uns avec les autres. Ainsi, dans ce contexte, la question de l'utilisation des ressources devient vraiment une question majeure. Bien sûr, il y a une utilité, un besoin absolu de ces ressources pour l'homme, mais l'homme doit être « un animal doué de raison ». Et donc, sa raison doit lui dire qu'il ne peut pas gaspiller ces ressources, qu'il s'agit d'un capital qu'il ne faut pas entamer ni faire disparaître.

Il ne faut pas voir cette question par le petit bout de la lorgnette, à courte vue, dans une volonté d'enrichissement rapide au détriment de la ressource elle-même. Sinon, au bout d'un moment, plus personne n'en profite. Il est nécessaire au contraire d'avoir une vision raisonnée de l'utilisation de nos ressources naturelles, que ce soit la mer, que ce soient les forêts, que ce soient toutes les autres ressources naturelles. Une utili-

sation qui n'entame pas le capital, voilà la première règle.

La seconde, c'est qu'il existe une multiplicité d'interconnexions : nous sommes dans un monde, dans un système qui est connecté, pas au sens informatique mais au sens écologique : où une action quelconque a des impacts sur l'ensemble du système, par interactions entre tous les microsystèmes qui le composent. Et c'est cela qui m'a intéressé dans la discussion que j'ai eue avec les scientifiques de l'AgroCampus de Rennes : c'est cette vision vraiment générale où l'homme a sa part, mais aussi sa responsabilité, puisqu'il est impacté dans son mode de vie. Et je pense que nous ne pouvons pas avoir une « raison sélective » comme nous ne pouvons pas avoir une mémoire sélective. Il faut, quand nous traitons une telle question, la voir toujours dans sa globalité. C'est une question de gestion inscrite dans la recherche du bien commun. Et cette globalité impose des choix politiques. Car s'il faut qu'il y ait un panachage, ou une combinaison, un équilibre de plusieurs sources, il faut aussi que cela nous permette de conserver notre indépendance, et ça aussi c'est un élément extrêmement important. Au pays de la liberté, je pense qu'il est urgent de réfléchir à la façon dont nous allons, dans les années qui viennent, assu-

rer notre indépendance, énergétique et de consommation. Et ce que nous évoquions avec la pêche, nous l'observons aussi avec la forêt, et les autres sources d'exploitation, même les ressources minérales. Tout ça doit être vu de façon raisonnée. Sans se cacher que c'est difficile parce que les intérêts financiers dépassent souvent les besoins raisonnables.

Vous nous dites que cette exploitation des ressources peut nous mener à un dilemme. Les métaux rares, par exemple, existent sur les fonds du Pacifique polynésien, mais on en a fait des aires marines protégées. Il peut y avoir là une contradiction dans l'usage : comment doit-on choisir ?

Oui, entre ces deux extrêmes, entre l'ultralibéralisme qui surexploite et l'écologisme qui sanctuarise, il faut trouver une troisième voie avec des équilibres à maintenir. C'est précisément cette question qui était au cœur de mon Manifeste. Votre question n'est pas purement théorique. Il nous arrive souvent de nous retrouver face à une telle situation. Les chercheurs de Rennes ont posé par exemple la question de l'aquaculture du saumon. Ils ont expliqué que finalement la gestion des saumons en pisciculture apporte plus de difficultés que de solutions, qu'elle impose une consommation qui n'est pas dans l'air du temps, puisque pour les nourrir, on est obligé de prélever dans la nature une biomasse de poissons extrêmement importante : pour produire un kilo de saumon (dans des conditions industrielles qui posent d'ailleurs d'autres questions de pollution, de santé, de fonctionnement économique...), il faut pêcher trois kilos de poissons dans le milieu !

Et parfois, nous arrivons à des situations un peu ubuesques, à force de faire des mauvais choix dans lesquels nous nous enfonçons. Mais le problème, c'est que la réalité ne peut pas être niée indéfiniment. Au bout d'un moment, elle vous revient en pleine figure. Si nous n'avons pas pris les bonnes décisions, nous en subissons les conséquences, et dans tous les domaines : de la mauvaise gestion des ressources de la pollution, et même à des désavantages concurrentiels sur d'autres pays. Nous nous enlisons dans nos certitudes, et ce n'est pas une vue hypothétique : certains pays subissent déjà les effets de leurs mauvais choix de transition écologique. Nous le voyons avec l'Allemagne qui a voulu une transition sans nucléaire. Elle est obligée de revenir au charbon, qui est la pire des solutions.

Alors revenons à nos choix. Puisque nous parlons de la pêche, l'exploitation a évidemment un impact sur toute la chaîne alimentaire. Il faut réduire son impact, même si par ailleurs les produits de la mer, de la pêche, en particulier les poissons et les crustacés, sont plutôt des aliments sains et dont l'exploitation est nécessaire. Je le disais au début de cet entretien : il faut en premier lieu intégrer l'humain, et avoir une

analyse globale, une réflexion solide. En France, nous avons cette chance-là. Dans tous ces domaines, il y a des gens intelligents, des gens qui ont vraiment travaillé les sujets avec beaucoup de précision, d'attention, en mettant le doigt sur des orientations intelligentes.

La difficulté, parfois, c'est que ces personnes ne sont pas toujours écoutées. En fait, nous souffrons aujourd'hui d'un modèle intellectuel et philosophique où tous les avis se valent. Sur une question donnée, un « influenceur » sans connaissance particulière, mais qui a 5 millions de « followers », va avoir le même poids qu'un scientifique sur les options à choisir. Et le politique va balancer ou équilibrer ces deux points de vue. Ne critiquons pas cette méthode : qu'un politique intègre toutes les analyses avant de prendre une décision, c'est son métier. Mais il ne faut pas qu'il se laisse emporter par les modes et les impacts médiatiques. Son modèle à lui, c'est de gouverner, donc de prendre les bonnes décisions pour le présent et l'avenir.

Or dans la situation actuelle, je dirais que nous subissons la toute-puissance de l'immédiat. Ce n'est pas une bonne solution. Par exemple, si nous considérons la gestion des forêts, nous ne pouvons pas laisser

une forêt sans y toucher. La sanctuarisation n'est pas une solution générale, même s'il ne faut rien exclure. Il faut aussi considérer les cas particuliers. J'avais vu cela en Slovaquie, dans une forêt exploitée : il y en avait une partie, toute petite, qui avait été préservée de toute exploitation ; cela faisait de nombreuses années que personne n'y avait touché, c'était une zone un peu expérimentale, avec des arbres extrêmement âgés. Une espèce de « musée » forestier, utile mais qui devait rester limité. Car une forêt doit être entretenue et exploitée : si nous ne le faisons pas, la forêt ne joue pas son rôle. Si nous ne laissons que des vieux arbres, nous aurons capté le carbone, mais nous ne produirons plus de chlorophylle.

En conclusion, l'écologie est toujours une question d'équilibre. C'est assez délicat parce que le curseur n'est pas statique. Il bouge, mais nous ne pouvons pas le laisser aller d'un extrême à l'autre parce que, dans ce cas, le milieu peut se déséquilibrer au point de sombrer, de laisser disparaître une partie de la biodiversité, etc. Mais voilà, c'est vraiment un balancier régulier auquel il faut rester attentif pour notre bien et notre avenir. ■

Propos recueillis par Loïc de Bentzmann, François Gerlotto et Laurent Tréhu.



Bruno Villalba, *L'écologie politique en France, La Découverte*, avril 2022, rééd. 2025.

Comme annoncé dans le n° 1304 de *Royaliste*, nous continuons une série d'articles sur les ouvrages récents concernant l'écologie politique.

Il y a un mystère de l'écologie : tout le monde est conscient de l'urgence d'agir contre la pollution et le changement climatique, et des millions de Français sont engagés dans des activités « écologistes » ; mais peu de résultats de ce militantisme se concrétisent au niveau politique. Bruno Villalba nous fournit quelques clés indispensables pour comprendre ce paradoxe. Il nous décrit dans son livre la pensée écologique comme « une pensée fragmentée » autour de trois dimensions principales : une pensée de la limite, qui est une approche nouvelle de la réflexion sur la place de l'homme sur une Terre qui n'est pas infinie ; une vision écocentrique, où l'humanité est replacée dans sa dépendance étroite à l'écosystème ; une décentralisation politique.

Si les deux premières dimensions sont proprement écologiques, la troisième interdit de s'impliquer dans la politique classique : « *L'équanimité, l'isogérie ou l'isonomie* (1) *représentent des fictions instituant [...]* qui permettent de tenir le réel à distance. » La méthodologie écologiste est incompatible avec l'action politique. « *Au mieux, cela produira (...) une influence résiduelle des enjeux environnementaux dans les politiques publiques.* »

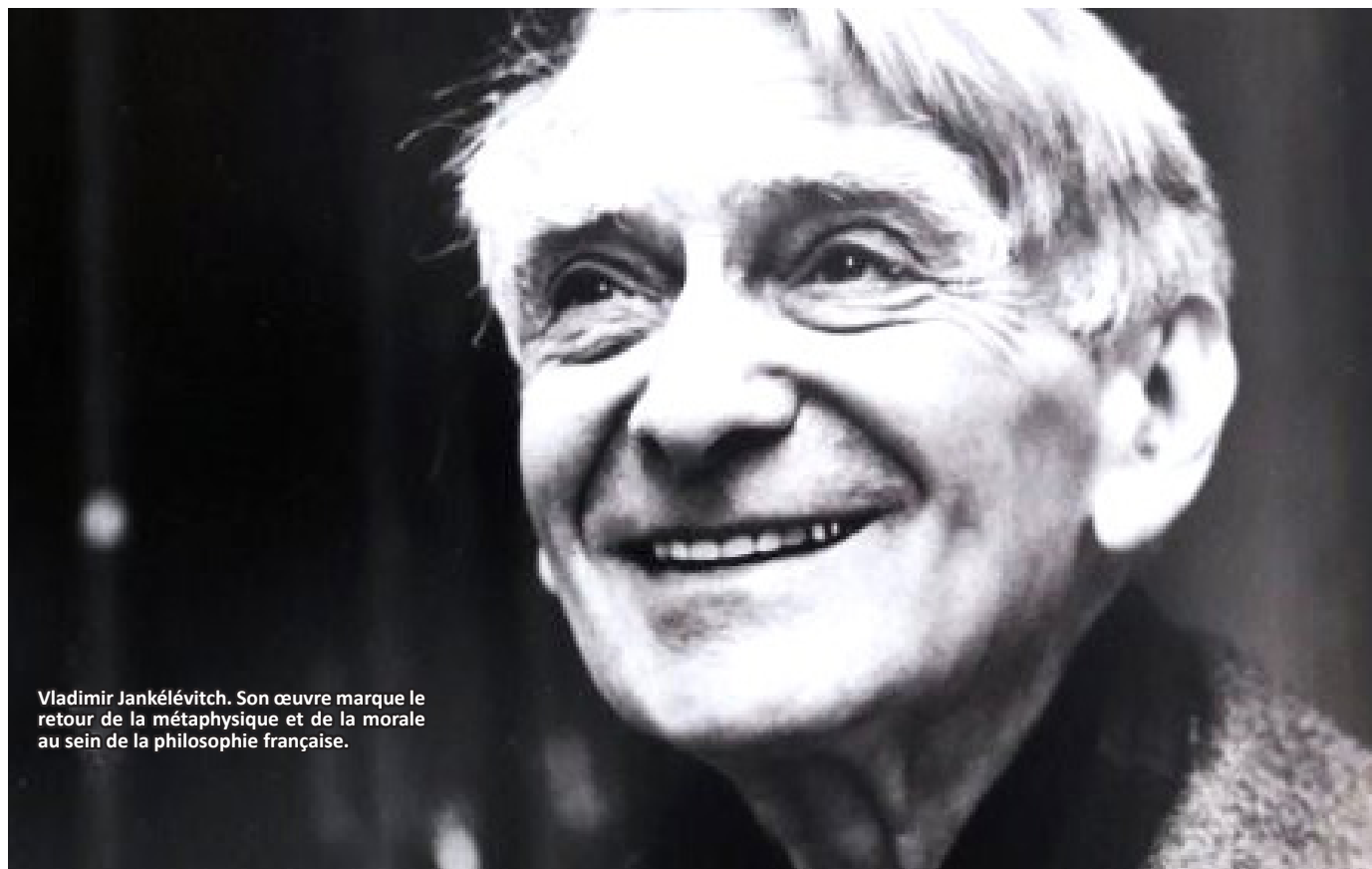
Puis l'auteur nous décrit le « bricolage » de la pensée écologiste autour de six schèmes : importance de la dimension scientifique ; souci de l'individu, dans une approche libertaire ; naturalisme (subversif ou conservateur) ; critique de la technique (d'où le rejet du nucléaire) ; démocratisation et décentralisation du pouvoir politique ; catastrophisme (et son avatar, la collapsologie).

Que déduire de cette analyse, trop sommairement résumée ici, de Bruno Villalba ? Que s'il y a un effet de l'écologie dans la pensée écologiste, il n'y a pas vraiment de politique. Cette incapacité à peser sur l'État, alors que toute la population le réclame, montre les limites politiques de l'écologisme. L'écologie est horizontale, elle se retrouve partout : transport, énergie, infrastructure, occupation du territoire, économie, industrie, etc. Or tous ces dossiers sont aux mains de ministères verticaux. Impossible donc de faire bouger les lignes sans une écologie planifiée, transversale et prioritaire, au niveau de l'État : tout le contraire d'une écologie décentralisée, individuelle, sans organisation hiérarchisée.

On le voit : si notre écologie politique peut se retrouver dans certaines positions écologistes, elle en est radicalement différente dans ses conclusions politiques. Il nous faut poursuivre la réflexion. ■

F. G.

(1). Équanimité : égalité de chacun des membres ; isogérie : chacun pèse également dans une décision ; isonomie : affirme et construit les conditions d'égalité entre les membres.



SOURCE : SITE JANKÉLEVITCH.FR

Vladimir Jankélévitch. Son œuvre marque le retour de la métaphysique et de la morale au sein de la philosophie française.

Hommage

Une philosophie de l'existence

par Bertrand Renouvin.

À l'occasion du quarantième anniversaire de la mort de Vladimir Jankélévitch, voici une solide introduction à sa philosophie de l'existence, qui n'est pas plus existentialiste que sa morale n'est dogmatique. Janké peut être le compagnon de toute une vie, jusqu'au seuil de la mort qu'il nous aide à penser.

Tout au long des prétendues Trente Glorieuses, quand l'intelligentsia dissertait sur le marxisme soviétique et l'existentialisme sartrien dans les cafés de Saint-Germain-des-Prés, deux stations de métro plus loin, dans la vieille Sorbonne, un étrange professeur réfléchissait devant ses étudiants au « *je-ne-sais-quoi* » et au « *presque rien* », à l'ironie, à la tentation, à l'amour...

Les penseurs sérieux disaient pis que pendre de cette légèreté coupable, de cette pensée dilettante, éclatée en feux d'artifices verbaux. C'était oublier que le lieutenant Jankélévitch, combattant de 1940 révoqué par Vichy, participait à la Résistance tandis que Maurice Merleau-Ponty préférerait se consacrer à sa thèse, tandis que Jean-Paul Sartre faisait jouer ses pièces devant des officiers allemands. Pendant l'Occupation, le courage n'était pas un thème de dissertation, l'engagement ne se réduisait pas à une pose avantageuse devant les photographes, l'angoisse effectivement vécue ne se traitait pas aux tranquillisants.

Après la guerre, Vladimir Jankélévitch fut de tous les combats pour la justice et sa réflexion sur l'impardonnable – « *le pardon est mort dans les camps de la mort* » – nous demeure terriblement familière.

Au vitalisme de Bergson, Jankélévitch adjoint l'idée de l'amour selon Schelling, hors duquel il n'y a pas de morale.

Toujours saisi par le mouvement de son époque sans être pris dans ses agitations intellectuelles et politiciennes, l'aimable professeur de la Sorbonne ne répondait pas aux canons universitaires. Après la Libération, il cesse de lire les philosophes allemands. Il ne commente pas Descartes ni Hegel, et conteste la morale kantienne. Lecteur de la Bible, de Plotin, de Balthasar Gracian, des moralistes français du XVII^e siècle, de Bergson, Jankélévitch a composé, dans un style admirable, une œuvre profonde et cohérente dont Pierre-Alban Gutkin-Guinfolleau souligne l'unité (1).

Être et faire. – Cette œuvre se situe dans la perspective tracée par Henri Bergson : celle d'une philosophie de la vie qui récusé le mécanisme et le positivisme pour faire place à la spontanéité créatrice que saisit l'intuition. À l'écart des grands systèmes hégélien et marxiste, la personne humaine retrouve son irréductible singularité, vécue dans une durée qui échappe aux calculs des mathématiciens. Vladimir Jankélévitch n'est pas plus bergsonien, au sens où l'on peut se vouloir disciple d'un maître, qu'il ne sera jankélévitchien puisqu'il se situe toujours « *quelque part dans l'inachevé* ».

Pierre-Alban Gutkin-Guinfolleau explique comment le bergsonisme est consacré, épuisé et amendé dans le mouvement d'une pensée métaphysique et morale lentement mûrie. Fidèle au vitalisme, Vladimir Jankélévitch le reprend et le repense selon une conception de l'existence qui est en sympathie avec la vie, mais selon l'exigence morale. La métaphysique est au fondement de la morale ; elle affirme le mystère de l'existence subjective – l'ipséité – comme source de toutes les valeurs. Il ne s'agit pas d'envisager l'être de manière neutre, comme le fait l'ontologie, mais selon sa détermination morale. Au vitalisme de Bergson, Jankélévitch adjoint l'idée de l'amour selon Schelling, hors duquel il n'y a pas de morale. Nous sommes très loin d'Emmanuel Kant : la loi morale est un impératif catégorique extérieur au sujet raisonnable et qu'il doit interioriser ; l'amour échappe à la dialectique de l'intériorité et de l'extériorité pour s'affirmer, écrit

Pierre-Alban Gutkin-Guinfolleau, comme « expression immédiate et nécessaire de la liberté ». Une liberté qui n'est pas celle de l'indifférence et qui n'a que faire du petit théâtre de l'Absurde puisqu'elle s'assigne un devoir à l'égard de soi-même et des autres. Il n'y a pas lieu de se satisfaire d'être soi-même, il faut se réaliser dans ses actes. « Il s'agit d'obtenir que le Faire se rende digne de l'être, que je sois à la hauteur de moi-même. »

Devenir ce que l'on est. – Cette exigence morale que la personne a la charge de mettre en œuvre sans l'injonction d'une autorité extérieure, religieuse ou philosophique, place la pensée de Jankélévitch hors du champ politique et au-delà de celui-ci. La morale ressort de l'intention, inspirée par l'amour, alors que le souci politique de justice, aussi louable soit-il, résulte des contraintes d'un ordre institutionnel extérieur. C'est l'amour qui commande de vivre pour l'autre – et s'il le faut de mourir pour le sauver. Il y a là une radicalité qui peut être difficile à soutenir dans la suite ordinaire des jours – « À toi tous les droits, à moi tous les devoirs et toutes les charges ! » – mais qui conduit aux actes sublimes dans les moments de grand péril.

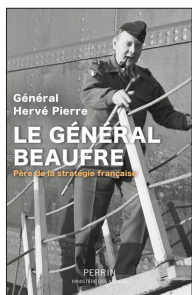
L'exigence morale se situe dans le temps, dont nous sentons la morsure, l'irréversibilité. Il s'agit moins de penser le temps que de le vivre selon ce que nous devons faire. Le premier principe est « qu'il faut faire le Bien », ce qui paraîtrait banal s'il n'était suivi d'un second principe : « ce qui est fait reste à faire. » Il ne s'agit pas d'additionner les bonnes actions en vue d'une rétribution sur la terre ou au ciel. La vertu n'est pas un acquis, l'homme qui a fait un acte courageux ne sait jamais s'il aura du courage demain matin. Pour « devenir ce que l'on est » – troisième principe – il faut sans cesse se projeter dans le devenir à ses risques et périls et saisir l'occasion qui passe en un instant. « Le vent se lève, c'est maintenant ou jamais. Ne perdez pas votre chance unique dans toute l'éternité, ne manquez pas votre unique matinée de printemps. »

Le temps s'éprouve dans les instants de bonheur, dont il ne faut pas trop avoir conscience pour ne pas en sentir la fragilité, comme dans les malheurs. Il y a le temps de l'aventure, et celui de l'ennui. Le temps du regret qui est celui du passé révolu et celui du remords où le passé taraude le présent. Enfin l'instant de la mort, à laquelle Jankélévitch consacre tout un livre. La mort est l'événement unique, la rencontre de l'irréversible et de l'irréparable, que nul en ce monde ne peut raconter ni décrire. Et pourtant, il y a une actualité de la mort puisque « ce qui ne meurt pas ne vit pas » et une impossibilité de l'anéantissement : « Ce qui a été ne peut pas ne pas avoir été », pour l'éternité ! ■

(1). P.-A. Gutkin-Guinfolleau, *L'Existence à l'œuvre, Philosophie de Jankélévitch*, PUF, 2023. L'auteur a dirigé le *Cahier de l'Herne* Vladimir Jankélévitch en 2023. Sauf indication contraire, les citations sont de V. Jankélévitch.

Défense

Un esprit libre



Le général Beaufre, père de la stratégie française, par le général Hervé Pierre, Perrin, juin 2025.

André Beaufre reste connu, avec Ailleret, Poirier et Gallois, comme l'un des « quatre généraux de l'apocalypse ». Le général Pierre nous propose une biographie, publiée avec le soutien du ministère des Armées.

Plus cité que lu, du moins en France, le général Beaufre souffre chez nous d'une certaine éclipse, alors qu'il reste une référence des académies militaires étrangères. Son parcours de vie dément la réputation de « professeur Nimbus » que certains de ses adversaires, Massu notamment, lui taillèrent. Il fut un acteur important de trois arcs de conflictualité de la France du vingtième siècle. Il croisa souvent l'Histoire : les conversations avec la Russie en 1939, les préparatifs du débarquement en Afrique du Nord, Giraud, de Lattre, Suez... Critique des options militaires des années trente, lié dès 1935 avec Liddell Hart, il choisit, au sein de l'armée d'armistice, de préparer le retour de la France dans la guerre. Il gagna l'Afrique du Nord avec Giraud, combattit en Italie, puis avec de Lattre.

Dans l'Empire, jeune officier pendant la guerre du Rif, il fut l'un des responsables de l'expédition de Suez, qui pour lui fut le moment crucial du déclin français, commanda une division en Algérie. En Indochine, il fut l'un des « maréchaux d'Empire » du chef exigeant et parfois injuste que fut de Lattre. Sa pensée, après 1945, fut tournée vers le Centre-Europe et la modernisation de l'armée française, il exerça des responsabilités importantes à l'Union de l'Europe occidentale, à l'OTAN.

À la fin de la guerre d'Algérie, il comprit les officiers rebelles sans les soutenir, ne fut pas retenu par de Gaulle pour le poste suprême de chef d'état-major des Armées. On lui proposa alors de créer un institut de recherche stratégique, dont il fut le principal contributeur. Il publia, dans cette dernière partie de sa vie, une quinzaine d'ouvrages, dont le plus célèbre, *Introduction à la stratégie*, premier d'une trilogie qui comprend aussi *Dissuasion et stratégie* et *Stratégie de l'action*.

Il ne fut pas seulement auteur d'ouvrages théoriques, mais conférencier toujours en route vers une partie du monde qui enrichissait sa vision géopolitique, envoyé spécial pour *Le Figaro*, la revue *Réalités*. Toujours en décalage par rapport à l'institution, il le resta par rapport à la doxa gaullienne. Il demeura atlantiste, voyant la dissuasion française comme une part de la dissuasion collective de l'Occident. Sa pensée fut tou-

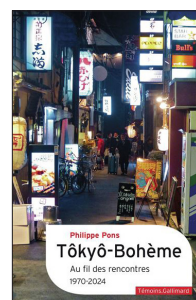
jours celle du juste milieu, de la synthèse, des interfaces, s'efforçant à une théorie globale de la guerre. La dissuasion nucléaire n'excluait pas pour lui l'usage de l'arme nucléaire dans la bataille, ni la dissuasion populaire.

Son analyse de la « paix-guerre », développée au vu de la politique hitlérienne, la solution de la contradiction entre dispersion et concentration par la mobilité, peuvent aujourd'hui nous éclairer. On peut utilement lire ou relire Beaufre. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

International

Le Tokyo de Philippe Pons



Tôkyô-Bohème ; Au fil des rencontres (1970-2024), par Philippe Pons, Gallimard, coll. Témoins, septembre 2024.

Après avoir été étudiant à Tokyo de 1969 à 1972 puis correspondant pendant plusieurs décennies du quotidien *Le Monde* au Japon à partir de 1976 à l'exception d'un intermède romain de 1980 à 1985, Philippe Pons s'est imposé comme un connaisseur averti de la société japonaise mais aussi de la Corée, ainsi qu'en témoignent les ouvrages qu'il a consacrés aux deux pays. Au soir d'une longue carrière professionnelle, il nous livre sa vision intime de Tokyo, éloignée des clichés sur la mégapole mondiale, son architecture verticale, ses foules grouillantes et empressées, courtoises et disciplinées.

Il nous fait découvrir une autre Tokyo, celle des quartiers aux ruelles étroites et aux maisons basses, à la religiosité foisonnante et à la nature discrètement exubérante. Une ville où la patine du temps demeure, même s'il faut être un observateur aguerri pour en déceler les signes et la mémoire tant la ville a souffert au XX^e siècle, du fait des tremblements de terre, des bombardements américains, de la politique urbanistique des années soixante et 2000 confiée aux pires prédateurs immobiliers. Dans ces quartiers paisibles que le touriste méconnaît trop souvent, les oreilles les plus fines peuvent discerner, l'été, les différents types de cigales au frottement des ailes si singulier, le visiteur découvrir un petit temple dédié à une divinité du panthéon shinto ou bouddhique, des petits pans de jardin sauvages ou domestiques qui rappellent la proximité des Tokyoïtes et des Japonais avec la nature.

Pourtant, Tokyo est un espace de contestation et parfois même de contestation violente. Philippe Pons rappelle la lutte d'une partie de la population et notamment des jeunes durant la décennie 60 du XX^e siècle contre la présence militaire américaine, ►

► contre la guerre du Vietnam, contre le système productiviste, symbole d'aliénation, de pollution, contestation qui a ses quartiers et qui nourrit une part non négligeable de la littérature et de la création artistique en tous genres. Quand certains militants tournent au terrorisme, nombreux sont ceux finalement qui adhèrent au confort que leur offre une société où le taux de croissance frôle alors les 10 %. La contestation a pu prendre diverses formes au fil des siècles. Dans des théâtres destinés à un public populaire, la satire et la caricature règnent en maîtres pour le plus grand bonheur de spectateurs joyeusement irrévérrencieux. L'érotisme le plus varié peut-être lui aussi une forme de contestation d'un ordre moral pesant inspiré largement par l'Occident.

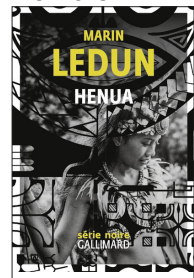
Enfin, Philippe Pons nous guide à la découverte des marges de la ville : marges sociales avec ses vagabonds et ses laissés-pour-compte dont on détourne le regard et auquel l'auteur rend leur humanité. Marges de la nuit avec ses quartiers interlopes, ses ruelles obscures et silencieuses, ses histoires qui se nouent et se dénouent l'espace d'une nuit. Ainsi, nourri de références culturelles et de souvenirs personnels, ce livre est un chant d'amour qui ne s'éteindra qu'avec son auteur. ■

MARC SÉVRIEN.

Les Lettres

Un crime aux Marquises

Henua, par Marin Ledun, *Série noire*, février 2025.



Auteur prolifique et venu de l'économie et de la communication, Marin Ledun s'est depuis longtemps ouvert à d'autres horizons que son Ardèche natale (il vit aujourd'hui dans les Landes). Publiant notamment des romans noirs, il en a sorti, cette année, un qui se déroule aux îles Marquises, lieux déjà traités il y a deux ans dans *Le Projet Hakanā*.

Bien entendu, dès qu'on parle des Marquises, on s'attend à croiser Paul Gauguin et Jacques Brel, enterrés presque l'un à côté de l'autre au cimetière du Calvaire dans l'île d'Hiva Oa. Mais on ne trouvera rien sur eux car l'action se déroule dans l'île la plus au nord, Nuku Hiva, du plus septentrional des cinq archipels composant la Polynésie française. C'est l'un des mérites du livre que d'éviter au lecteur les embouteillages de Papeete, à Tahiti dans l'archipel de la Société, tout comme le souvenir des expérimentations nucléaires à Moruroa dans les Tuamotu.

Le titre de l'ouvrage rappelle l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco,



PHOTO F. MANTOVANI © GALLIMARD.

puisque c'est sous le nom de *Te Henua Enata*, la Terre des Hommes, que l'archipel a été retenu en 2024. Son originalité culturelle s'exprime à travers le Festival des arts et de la culture des îles Marquises, le Matavaa, souvent cité dans l'ouvrage et qui tiendra sa douzième édition en décembre prochain. Ses particularités lui ont toujours permis de se différencier de Tahiti, avec sa langue propre, le *éo énanā*, et son histoire de centre de dispersion des populations à partir du IV^e siècle pour tout l'espace polynésien, jusque vers Hawaï, la Nouvelle-Zélande et l'île de Pâques.

Tout cela se suit en filigrane dans le livre. Des termes marquisiens de la vie courante sont employés, telle la salutation *Kāōha nui* au lieu du tahitien *la ora na*. Les policiers venus de France sont des *mutuoi farani*. Le polar met en scène des gens d'origine mêlée, notamment dans les forces de l'ordre, d'où des interrogations pour ceux d'origine insulaire mais élevés en France ou bien lorsqu'ils sont des demis (à moitié polynésiens). On assiste ainsi, parallèlement à l'enquête, à une recherche d'identité de la part de certains protagonistes. Bien entendu, sont vidées force bouteilles de Hinano, la bière polynésienne – d'ailleurs commercialisée en métropole. Éléments importants de l'intrigue, le *ūpe*, gros pigeon endémique théoriquement protégé, complète le tableau avec les *pōniu*, graines rouges utilisées pour monter des colliers.

Sur le strict plan policier, l'affaire à élucider se révèle assez simple, triviale même, néanmoins sanglante. Mais, à côté des assassins et des petits et grands profiteurs, on se faufile dans une vie quotidienne où l'écrivain a su habilement mêler descriptions topographiques rendant compte du relief tourmenté de l'île et mise en valeur colorée de personnes parfois complexes sinon tourmentées. En dépit de remarques anticolonialistes, le lecteur appréciera ce qui aurait pu n'être que dépaysement folklorique et qui se révèle une authen-

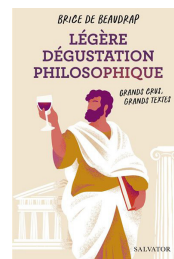
tique immersion dans un univers mentalement proche du nôtre, même s'il demande quelques efforts d'acclimatation. ■

JEAN ÉTÈVENAUX.

Art de vivre

La philosophie du vin

Légère dégustation philosophique, Brice de Beaudrap, *Salvator*, avril 2025.



Et si cultiver la vigne ou déguster une bouteille de vin relevait de la philosophie ? C'est ce qu'a entrepris de démontrer Brice de Beaudrap, enseignant à l'Institut de philosophie comparé (IPC), établissement parisien privé reconnu pour

son sérieux et sa pédagogie. Nous voilà entraînés sur les pas d'Aristote et de Thomas d'Aquin, l'auteur procédant par analogies, c'est-à-dire « par la saisie d'une similitude entre le vin et la pensée philosophique ». Une démarche qui se veut épistémologique, c'est-à-dire scientifique.

S'étonner de la vue d'un pied de vigne, comprendre le rôle des levures, cogiter en tête à tête à l'occasion d'un dîner, choisir le bon verre, crafer un flacon d'exception, écouter presque religieusement un maître de chai... Autant de situations qui renvoient aux concepts développés dans la Grèce antique. Façon ludique de réviser ses connaissances tout en explorant l'univers du vin et de la vigne. De quoi surtout nous rappeler que le plaisir des sens procuré par l'œnologie est intrinsèquement lié aux démarches philosophiques les plus élémentaires, à même de conduire le buveur et le lecteur sur le chemin de la sagesse. ■

JÉRÔME BESNARD.

DR.



Par Gérard Leclerc

La droite vue de la gauche

On reconnaîtra au moins un mérite au dossier publié par la revue *Esprit* dans son numéro d'été : cette enquête sur les pensées réactionnaires s'attaque à un vrai sujet, en s'efforçant de lui donner toute l'ampleur nécessaire et même la complexité qui s'y attache. Elle a aussi l'avantage d'esquisser une autocritique de la gauche, en analysant ses faiblesses face à une offensive qui la prend à contrepied. Est-ce à dire pour autant que la position intellectuelle de la revue, riche d'un passé plutôt contrasté, se détache avec toute la netteté désirable ? Cela est pour le moins problématique, mais ses incertitudes ne font que renvoyer à l'incontestable remue-ménages qui caractérise notre époque.

On peut partir du constat établi dans leur introduction par Anne Dujin et Marc-Olivier Padis : « *En quelques années les propositions politiques fondées sur la naturalisation des inégalités, la bouc-émisserisation de certains groupes sociaux et l'éloge d'un pouvoir fort ont acquis un écho grandissant. Ceux qui s'y opposent – et ils sont néanmoins nombreux – ont aujourd'hui le vent de face. Le succès mondial de la théorie du grand remplacement n'est qu'un exemple parmi d'autres de diffusion massive d'une idée d'extrême droite. Ceux qu'elle révolte ne peuvent plus se permettre de simplement l'ignorer, mais doivent la contredire arguments à l'appui. S'il est un indice du succès de l'extrême droite, c'est que son discours a pris le visage du sens commun.* » S'il faut parler de constat, on ne peut pour autant négliger ce qu'il y a de problématique dans les termes où il est posé. La théorie du *grand remplacement* est désormais adoptée et même magnifiée par un Jean-Luc Mélenchon qui y discerne la chance d'une néo-créolisation. C'est que la gauche elle-même est en proie aux énigmes d'une mutation civilisationnelle qui n'est guère prise en compte dans le dossier d'*Esprit*.

J'en veux pour preuve certains silences qui révèlent autant d'impasses. Ainsi, la question de l'islam n'est jamais abordée pour elle-même. J'admets qu'elle relève d'une rare difficulté et qu'il convient de la traiter avec toute l'acribie et la prudence nécessaires, mais la laisser pudiquement entre parenthèses relève d'une timidité qui n'est pas à l'avantage du débat public. Autre problème : la revue semble solidement attachée à la défense de la pensée libérale. Très bien. Encore faudrait-il s'attarder quelque peu sur la philosophie du libéralisme et ses développements actuels qui ne vont nullement de soi, si l'on prête un minimum d'attention aux débats qu'ils suscitent. S'il faut parler d'une « *société ouverte* », dont se réclamait déjà Daniel Lindenberg dans son algarade (1) qu'*Esprit* considère comme prémonitoire, il s'agirait d'examiner à quel point une telle ouverture ne débouche pas sur ce que Zygmunt Bauman appelait « *la société liquide* », qui est certes le domaine de la liberté, de la flexibilité, mais aussi de l'insécurité. Une telle malléabilité débouche forcément sur des réflexes de défense qu'on ne peut arbitrairement qualifier d'autoritaires, dans le sens totalitaire.

De même, la défense libérale de l'État de droit, avec la primauté accordée aux organismes de régulation comme le Conseil constitutionnel, n'est pas sans renvoyer aux contradictions inhérentes à la démocratie. Et tout se complique désormais avec la régulation des institutions européennes. S'il y a opposition du suffrage universel à une certaine conception des droits de l'homme, cela signifie-t-il que le consentement populaire est sans valeur et que l'on se dirige dorénavant vers une lutte acharnée entre le pouvoir des juges et celui du peuple ? Pour être juste, il faut aussi mentionner l'attention que porte *Esprit* aux remarques de Marcel Gauchet sur les ressorts du fonctionnement de la démocratie, avec l'opposition des indivi-

dualismes au sens du bien commun. Reconnaissons qu'une telle interrogation plaiderait en faveur d'une saine appréhension du débat civique, avec l'attention portée sur ses contradictions et même ses apories. Dans ce sens, on lira avec intérêt la contribution de Christophe Prochasson intitulée « *La gauche à contretemps* », et qui met en évidence « *les graves faiblesses dont cette gauche a fait preuve depuis les années 1980* », à tel point que l'on peut même parler de désarmement intellectuel.

La tâche d'une revue de gauche – mais quelle gauche précisément ? – s'avère donc des plus ardues. D'autant qu'il s'agit d'affronter un corpus dont on cite les références, sans vraiment prendre conscience de ce qu'elles ont de contradictoire. Peut-on accorder dans une synthèse supérieure « *le juriste nazi Carl Schmitt, le contre-révolutionnaire et antisémite Charles Maurras, l'ésotériste et "super fasciste" italien Julius Evola – sans oublier Nietzsche, Heidegger, dont les œuvres sont restées des matrices inépuisables pour la pensée d'extrême droite* » ? J'en doute, d'autant que la connaissance des uns et des autres semble parfois des plus approximatives. S'il fallait examiner de façon plus précise les différents courants mondiaux de la présumée extrême droite, il vaudrait mieux renoncer à une telle tentative de synthèse impossible.

C'est particulièrement le cas de ce qui se passe en ce moment aux États-Unis, avec la victoire de Donald Trump, dont la dimension idéologique ne saurait être sous-estimée, même si elle se rapporte plutôt à la personnalité du vice-président J.-D. Vance. De ce point de vue, l'étude esquissée par Benoît Gautier apporte quelques éléments intéressants. Il s'agit bien, en effet, d'une « *tendance post-libérale ou "intégraliste", fruit d'un travail politique et doctrinal mené depuis une dizaine d'années par des théologiens, mais aussi des chercheurs reconnus en sciences politique et en droit* ». L'auteur se réfère à toute une culture et à toute une histoire qui réclameraient une analyse approfondie. Est-il vrai que nous allons vers un affrontement direct entre la tendance incarnée par J.-D. Vance et l'augustinien Léon XIV ? On peut s'interroger, mais ça en vaut vraiment la peine !

En dépit des rapprochements opérés par l'auteur de l'article entre certains courants français et le courant, disons politico-religieux, qu'incarnerait le vice-président américain, on demeure très ignorants de ce dernier en France. Et cela, malgré les premières études parues, notamment dans la revue *Études*. Notre ami Dominique Decherf est aujourd'hui un des rares à pouvoir parler en connaissance de cause, vu sa pratique de longue date de la culture américaine. Quand un homme politique peut se réclamer à la fois de saint Augustin et de René Girard, il y a de quoi s'interroger sur la pertinence et l'originalité de telles références. Et si Vance a trouvé un éclairage chez l'auteur d'*Achever Clausewitz*, il me semble que « *la montée aux extrêmes* » est particulièrement accordée à la situation du monde actuel. Je ne prétends pas qu'il n'y a rien à discuter, sinon à récuser, dans cette façon nouvelle d'aborder les enjeux politiques. Mais un règlement purement polémique, souvent alimenté par des approximations peu supportables, me semble tout simplement inadéquat. On peut s'attaquer à la haine, non sans être soi-même pris d'une certaine rage phobique. ■

(1). *Le Rappel à l'ordre : enquête sur les nouveaux réactionnaires*, Le Seuil, 2002.

► *Esprit*, juillet-août 2025, « *La convergence de haines. Enquête sur les pensées réactionnaires* ».



Lancement de Novo19 en direct

Chronique Télévision

La seule chaîne nationale créée en province

par Sylvie Fernoy.

Quoi de neuf à la télévision ? Les arrivées de Léa Salamé au 20 heures de France 2 et de Cyril Hanouna sur W9. Mais aussi la chaîne lancée sur la TNT par le groupe de presse Ouest-France (1).

Près de 20 millions de Français s'informent avec les journaux télévisés du soir (JT), fidèles aux chaînes historiques comme TF1 (28,6 % de part d'audience, soit 5,45 millions de téléspectateurs, le 1^{er} septembre dernier), France 2 (21,2 % de PDA, 4 millions) ou M6 (9,8 %). C'est la raison pour laquelle l'arrivée de Léa Salamé au JT de France 2 est considérée comme un événement majeur par la sphère politico-médiatique. Autre personnalité qui ne fait pas l'unanimité, Cyril Hanouna revient, mais sur la chaîne W9, propriété du groupe M6, puisqu'il a coulé la chaîne C8 du groupe Bolloré par ses dérapages sanctionnés par l'Arcom... Quant au lancement de la chaîne NOVO19, avec un score de 0,8 % de part d'audience (150 000 personnes) pour sa première soirée, il mérite qu'on s'y arrête.

De la commune au monde. – Fin février 2024, l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a en effet ouvert un appel à candidatures pour renouveler quinze fréquences de la télévision numérique terrestre (TNT). Estimant que « le jeu (était) ouvert » et que, sans doute, il y avait tout à gagner (ou rien à perdre), Ouest-France, premier quoti-

dien français en diffusion payante (591 475 exemplaires en 2024, 780 journalistes), a présenté un projet de chaîne nationale et généraliste, alors nommée Ouest-France TV, qui « racontera ce que vivent les Français et portera un regard à la fois divertissant et ancré dans le réel, de la commune au monde », précisait alors le groupe de presse écrite, basé à Rennes (Ille-et-Vilaine).

« Une grande majorité des habitants des territoires français a le sentiment que l'espace audiovisuel ne montre pas la réalité de ce que vivent les gens. »

L'Arcom a fait passer un grand oral, diffusé en direct sur son site, aux 25 postulants retenus (sur 27 candidatures reçues). Surprise pour bien des observateurs avisés : le 24 juillet 2024, le projet du groupe Sipa Ouest-France, dont l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste est l'unique actionnaire, était validé. Rebaptisée NOVO19 (contraction de « Nous » et de « Vous », avec le numéro 19 du canal attribué en janvier), la nouvelle chaîne gratuite a commencé à émettre, lundi 1^{er} septembre.

Au plus près de ceux qui font la France.

– « NOVO19 est né d'un constat qu'une grande majorité des habitants des territoires français a le sentiment que l'espace audiovisuel ne montre pas la réalité de ce que vivent les gens, écrit François-Xavier Lefranc, président du directoire de Ouest-France, dans un éditorial publié dans le quotidien, le jour du lancement de la chaîne. NOVO19 veut donc être au service de celles et ceux qui font la France au plus près [...] La création de NOVO19 est un acte d'engagement citoyen au service de la démocratie. »

« NOVO19 est la seule chaîne nationale pensée ailleurs qu'à Paris », insiste Ouest-France dans un supplément de quatre pages publié avec le quotidien régional le 1^{er} septembre. Un studio a été créé à Rennes pour le journal télévisé, à 18h10 du lundi au vendredi, avec une rédaction dédiée de huit journalistes. Qui s'appuiera sur un large réseau de correspondants en France hexagonale et dans les Outre-mer. Ses autres programmes (documentaires, talk-show, fictions, sports...) feront « une référence permanente à la diversité des territoires ».

Recherche investisseurs. – « Actuellement détenue à 100 % par le groupe Sipa Ouest-France (qui annonce vouloir y investir 30 millions d'euros par an), NOVO19 pourra accueillir des actionnaires mais qui resteront minoritaires et sans pouvoir sur les contenus », précise Fabrice Bahkouch, directeur général de Sipa Ouest-France. Deux actionnaires, dont le fabricant de montres de luxe et Breton d'adoption Richard Mille, ont déjà décidé d'accompagner NOVO19. Avec le soutien

de banques, le groupe de presse, qui reste endetté et déficitaire, est toujours à la recherche d'investisseurs.

Sur le site lefigaro.fr, en juillet, le président du directoire de *Ouest-France* affirmait qu'« aucune démarche volontariste de notre part » n'avait été entreprise pour approcher le milliardaire breton François Pinault, par ailleurs propriétaire du Stade Rennais. Des propos alors destinés à faire taire une information sortie dans quelques médias.

Dans l'entreprise, les syndicats craignent « un pari risqué ». La direction vise la rentabilité « à l'horizon de trois à quatre ans ». Et se fixe, à terme, 2 % de part d'audience sur la tranche d'âge 15-49 ans. ■

(1). Le 21 juin, le comte de Paris a été accueilli par la direction de *Ouest-France*, au siège à Rennes, pour marquer les 75 ans de l'abrogation de la loi d'exil (*Royaliste* n° 1304 du 2 juillet 2025).

Bande dessinée

Entre Histoire et légende



Les traditions Orales se trouvent de plus en plus remises à l'honneur, car on y découvre des éléments permettant de mieux connaître et comprendre le passé. Existe certes le risque de transformer la légende en source de vérité mais, pour se montrer honnête, les textes écrits ne se trouvent pas non plus à l'abri soit de déformations soit de manipulations. De même, toute écriture d'un roman national, par exemple, s'appuie, même inconsciemment, sur des choix, des a priori et des lissements. Enfin, l'existence du roman historique manifeste, surtout depuis Alexandre Dumas, une sorte de complémentarité entre ce que l'on sait avéré et ce que l'imagination reconstruit.

La bande dessinée témoigne, elle aussi, des liens complexes entre ce qui est défini comme historique et ce qui relève de la légende. Plus elle remonte dans le temps, plus elle éprouve du mal à établir la distinction entre ce qui est sûr et ce qui reste supposé. Prenons le cas de l'Iliade et de l'Odyssée, dont personne ne peut garantir qu'elles aient un seul auteur, Homère, dont on sait d'ailleurs que, d'abord transmises par des conteurs, ses histoires se sont enrichies au fil du temps – il en aura d'ailleurs été de même pour les chansons de geste médiévales. En tout cas, le troisième volume des voyages d'Ulysse réalisé par Cosimo Ferri, *Le Chant des sirènes*, lui fait poursuivre son périple dans des escales méditerranéennes

plus ou moins précisées, avec même des citations en grec. Totalement sorti de l'imagination de Francesco Trifogli, l'ultime opus de *Thrace* connaît deux versions, *Usque ad finem et ultra* (Jusqu'au bout et au-delà) et, en mode érotique, *Omnia vincit amor* (L'amour triomphe de tout), permettant de raconter les amours improbables d'une aristocrate romaine et d'un gladiateur.

Dans cet univers de l'Antiquité, il faut bien sûr ajouter la dernière aventure d'Alix, *Le Royaume interdit*, qui le conduit aux confins du monde, dans une terre mal définie, au-delà de Gibraltar. Marc Jailloux et Roger Seiter, les successeurs de Jacques Martin, ont cette fois déplacé le curseur à l'ouest de l'Empire romain, au contraire des habitudes très orientalisantes de la série, par exemple avec l'avant-dernier album, *Le Gardien du Nil*, dû à Valérie Mangin – la scénariste de la série *Alix senator* – et Chrys Millien. Justement, Valérie Mangin et Thierry Démarez viennent d'en publier le quinzième tome consacré au mythique personnage devenu sénateur, *Les Cercles des géants*, qui nous emmènent en Armorique et vers le Nord, avant *L'Atlantide*, seizième titre de la saga, paru en août.

Relevons une originalité qui, bien que se situant en pleine époque actuelle, permet de comprendre, sous la plume de Gaston, *Le Festival interceltique Lorient*, dont sont détaillées toutes les composantes, du triskell au bodhran. Profitons-en pour mentionner *Le Légendaire Voyage de Arn en terre insondable* : Házael González et Raúl Cáceres y recréent un monde des elfes pouvant se situer en n'importe quel temps.

Dans la grande gloire gothique, Robert Paquet fait revivre *Saint Louis et la 7^e Croisade*, qui allie à la minutie des reconstitutions l'explication des enjeux géopolitiques. Avançons encore de quelques siècles pour retrouver Francesco Trifogli dans une nouvelle œuvre double, *Le Duelliste*, dont les deux versions, *Le Maître d'armes* et *De dentelles et de feintes* indiquent les deux approches de cette assez cynique description d'un certain monde au milieu du XVIII^e siècle. ■

GIHÉ.

► Cosimo Ferri, *Ulysse – tome III : Le Chant des sirènes*, Tabou, février 2025.

► Francesco Trifogli, *Thrace, Usque ad finem et ultra*, Graph Zeppelin, juillet 2024.

► Francesco Trifogli, *Thrace, Omnia vincit amor*, Tabou, septembre 2024.

► Marc Jailloux et Roger Seiter, *Alix, le Royaume interdit*, Casterman, avril 2025.

► Valérie Mangin et Chrys Millien, *Alix senator, le Gardien du Nil*, Casterman, novembre 2024.

► Valérie Mangin et Thierry Démarez, *Alix senator, Les Cercles des géants*, Casterman, septembre 2024.

► Gaston, *Le Festival interceltique Lorient, Rouquemoute*, janvier 2025.

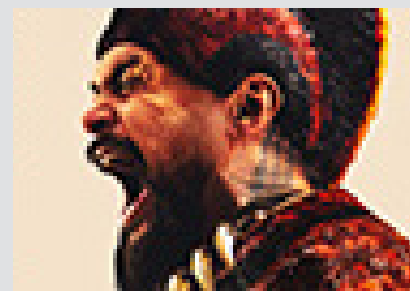
► Házael González et Raúl Cáceres, *Le Légendaire voyage de Arn en terre insondable*, Graph Zeppelin, juillet 2024.

► Robert Paquet, *Saint Louis et la 7^e Croisade*, Plein Vent, septembre 2024.

► Francesco Trifogli, *Le Duelliste – Le Maître d'armes*, Graph Zeppelin, février 2025.

► Francesco Trifogli, *Le Duelliste – De dentelles et de feintes*, Tabou, juin 2025.

Série TV



Guerre à Hawaï

Le royaume d'Hawaï était un royaume établi sur l'archipel d'Hawaï au XVIII^e siècle. Fondé en 1795 par Kamehameha I^{er}, d'abord limité à l'île indépendante d'Hawaï, le royaume conquiert les îles d'O'ahu, de Maui, de Moloka'i et de Lāna'i et les unifie sous un seul gouvernement. Cette série nous narre les événements tragiques qui ont permis cette unification, bien avant la résolution Newlands qui fit d'Hawaï un territoire de l'Union le 4 juillet 1898, puis le cinquantième État des États-Unis en 1959.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les quatre principaux royaumes de l'archipel d'Hawaï sont en guerre. Ka'iana, un guerrier natif d'Hawaï, est un *ali'i* (« noble ») qui a voyagé hors de l'archipel. De retour chez lui, il participe à une campagne sanglante, sous les ordres de Kamehameha I^{er}.

Le colosse hawaïen qui incarne le personnage principal, Jason Momoa (Game of Thrones), a préparé cette série pendant dix ans, s'impliquant des deux côtés de la caméra. Il retrace une époque clé de l'histoire de son île, ses guerres d'unification fin XVIII^e – début XIX^e. Tout en épaules et en muscles, il y incarne Ka'iana (1755-1795), redoutable leader militaire, qui voyagea à travers l'océan Pacifique et notamment en Alaska, avant de servir Kamehameha I^{er}, premier roi de Hawaï.

Chief of War est une série (7 épisodes sur 9 diffusés) qui mérite qu'on s'y intéresse. Elle met en scène une histoire, des traditions, des croyances, un mode de vie ignorés de l'immense majorité des spectateurs avec le regard d'un Hawaïen. On y apprend beaucoup sur Hawaï et ses traditions. Les images sont à couper le souffle et le dépaysement est total. Le jeu des acteurs est très bon, les costumes et décors naturels sont magnifiques et même les images numériques sont plutôt réussies. Les dialogues en hawaïen crédibilisent le tout avec brio, notamment dans les trois premiers épisodes. ■

L. de B.



SAR le grand-duc Henri de Luxembourg et son fils Guillaume. Le grand-duc transmettra le pouvoir à son héritier le 3 octobre prochain.

© MAISON GRAND-DUCALE DE LUXEMBOURG

Monarchie luxembourgeoise

La transition tranquille

par Denis Cribier.

Le 20 octobre 2025, le grand-duc Henri de Luxembourg abdiquera en faveur de son fils aîné Guillaume, prince héritier, et lieutenant général du grand-duché, depuis le 8 octobre 2024, après avoir prêté serment à la constitution.

La lieutenance générale, prévue à l'article 58 de la constitution, permet au grand-duc de se faire représenter et vise deux objectifs : alléger ses obligations, en vue d'une future abdication, et préparer le futur souverain à l'exercice de ses fonctions. Ce sera la sixième fois, depuis 1850, que cette disposition est prise pour assurer dans la continuité, une transition tranquille entre deux règnes.

Actuellement, la monarchie luxembourgeoise est essentiellement régie par la constitution de 1868 qui a elle-même subi de nombreuses révisions, identifiées par années, de sorte que pour la dernière en date, on invoque aujourd'hui la constitution 2023, applicable depuis le 1^{er} juillet 2023.

Le changement de règne, annoncé pour le 20 octobre 2025, s'accompagnera donc également de ces derniers changements constitutionnels, auxquels le grand-duc Henri aura été confronté à la fin de son règne.

Longtemps considéré comme chef du pouvoir exécutif, le grand-duc, chef de l'État, l'exerce désormais conjointement avec le gouvernement. – Selon l'article 44 de la constitution « *Le Grand-Duc est le chef de l'État. Il représente l'État. Il est le symbole de l'unité et de l'indépendance nationales...* » On notera l'évolution sémantique, par rapport à l'ancien article 33, qui définissait le grand-duc, comme « ga-

rant de l'indépendance nationale ».

Les révisions constitutionnelles de 2022 et 2023 ont clarifié la position du monarque au sein de l'exécutif. Jusqu'alors, tout au moins dans la forme, le grand-duc, chef de l'État, était aussi le chef du pouvoir exécutif.

En politique étrangère, le grand-duc a un rôle actif, il fait et défait les traités.

Désormais « *il exerce conjointement avec le gouvernement le pouvoir exécutif* ». Plutôt que d'instaurer par cette formule une dyarchie à la tête de l'État, le pouvoir constituant a manifesté sa volonté d'instaurer la « *règle de l'unité du pouvoir exécutif* ». Selon l'article 88 de la constitution : « *Le Grand-Duc nomme le Premier ministre et les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions* », une prérogative importante. Cependant, comme dans la plupart des monarchies européennes, les actes du chef de l'État nécessitent le contreseing ministériel pour avoir valeur juridique et engager la responsabilité du gouvernement. Cela consacre également l'inviolabilité du grand-duc (art. 44 de la constitution), politiquement irresponsable. Toutefois, bien que très encadrées, il dispose au sein de l'exécutif d'importantes prérogatives formelles, dont celle du pouvoir réglementaire (art. 45 :

« *le Grand-Duc prend les règlements et arrêtés nécessaires pour l'exécution des lois...* ») où son pouvoir d'influence, d'arbitrage et d'initiative peut s'exercer en concertation avec le gouvernement (art 47 : « *le Grand-Duc peut, dans les cas qu'il détermine, charger les membres de son Gouvernement de prendre des mesures d'exécution.* »)

Il détient par ailleurs le pouvoir réglementaire de crise, l'équivalent de notre article 16 dans la constitution de la V^e République (art. 48 : « *En cas de crise internationale, de menaces réelles pour les intérêts vitaux de tout ou partie de la population ou de péril imminent résultant d'atteintes graves à la sécurité publique, le Grand-Duc, après avoir constaté l'urgence résultant de l'impossibilité de la Chambre des députés de légiférer dans les délais appropriés, peut prendre en toutes matières, des mesures réglementaires...* »)

En politique étrangère, outre la position du grand-duché dans les instances européennes et internationales, le grand-duc a un rôle actif, en lien avec ses prérogatives énoncées à l'article 46 de la constitution : « *Le Grand-Duc fait et défait les traités...* »

La limitation de certaines prérogatives et la suppression du pouvoir de sanction.

- Au cours du règne du grand-duc Henri, parmi les prérogatives limitées, on peut citer celle concernant la nomination aux emplois publics, pour laquelle il a bénéficié pendant longtemps, et encore actuellement, d'un droit étendu. Les lois du 3 août 2010 et du 25 mars 2015 ont restreint celui-ci, de sorte que seules les nominations au dernier grade du niveau supérieur de chaque catégorie d'emploi de fonctionnaires relèvent du grand-duc, soit la haute fonction publique. De même, la constitution luxembourgeoise donnait pouvoir au monarque

de nommer les membres du Conseil national de la justice. Depuis 2023, la nomination par le grand-duc doit tenir compte des candidats issus du processus d'élection et de désignation des membres.

Le 2 décembre 2008, l'annonce du grand-duc Henri de refuser de sanctionner un projet de loi sur l'euthanasie, pour raison de conscience, lui a définitivement ôté son pouvoir de sanction, lors de la révision constitutionnelle de 2009. Il s'agit d'un pouvoir de réserve important retiré au souverain, dans ses prérogatives d'arbitrage, pouvant équivaloir à un droit de veto, même temporaire ou suspensif. Si le refus de sanction est rare en monarchie parlementaire, il permet néanmoins, dans des circonstances particulières, de faire valoir, tant au gouvernement qu'au parlement, certains points de vue d'intérêt général, avant de sanctionner la loi, à savoir la signer.

Dorénavant, le grand-duc est seulement habilité à promulguer la loi, afin de la rendre effective et d'assurer ainsi le bon fonctionnement du processus démocratique. Il est intéressant de noter que dans un cas similaire, en Belgique, lors du refus par le roi Baudouin de sanctionner la loi dépénalisant l'avortement en 1990, pour les mêmes raisons, le Parlement avait déclaré la suspension du règne, le temps de la signature de la loi par le Premier ministre, mais tout en conservant au roi, pour la suite, son pouvoir de sanction.

Indépendamment de ces changements constitutionnels, le futur grand-duc Guillaume, prince héritier et lieutenant général du grand-duché, disposera encore d'importantes prérogatives pour assurer la continuité, la stabilité et l'unité, pour le Luxembourg et les Luxembourgeois : un exemple à méditer pour la France. ■

Brèves royales

■ **15 août. Tokyo.** – Commémoration par l'Empereur Naruhito et l'impératrice Masako du 80^e anniversaire de la capitulation



Le prince Hisahito d'Akishino, héritier de l'actuel empereur du Japon.

du Japon selon un rituel immuable incluant un discours mémoriel de l'Empereur en personne.

Le même jour au National Memorial Arboretum (Straffordshire), commémoration du même événement dénommé ici VJ (Victoire sur le Japon) avec un éclat tout particulier en présence du roi Charles III et de la reine Camilla et de 33 anciens combattants des guerres en Asie (il y en avait 3 000 il y a dix ans et sans doute plus aucun dans quelques années). L'Empire britannique avait été défait par les Japonais en 1942 avec des milliers de victimes et de prisonniers qui connurent un sort atroce dans les geôles nippones. (La Chine le 3 septembre avec faste et une grande parade militaire, ainsi que les États-Unis, qui commémorent de préférence l'anniversaire de Pearl Harbor, sont les deux autres parties prenantes de l'événement.)

■ **15 août. Londres.** – 75^e anniversaire de la princesse Anne, sœur cadette du roi

Charles III, unanimement respectée : « *la meilleure reine que nous n'aurons jamais* » titrait le *Telegraph*, de la famille royale, la plus travailleuse (elle patronne une centaine d'organisations charitables) outre ses devoirs de colonel en chef de hussards, la plus discrète enfin.

■ **6 septembre. Tokyo.** – « *Couronnement* » du prince Hisahito, marquant son accession à la majorité qui a été ramenée depuis 2022 à 18 ans au lieu de 20 ans. En réalité le prince a atteint ce jour-là ses 19 ans car la cérémonie de l'an dernier avait été reportée. Neveu de l'empereur actuel, il est le seul mâle dans la ligne de succession, l'empereur actuel n'ayant qu'une fille. L'intronisation consiste en la remise du « *kanmuri* », la coiffe traditionnelle, puis du grand cordon de l'ordre du Chrysanthème, une visite au sanctuaire d'Isé et au tombeau de l'empereur Hirohito, clôturée par un banquet offert par son père, le prince héritier Fumihito et la princesse Kiko. Le 10 septembre, le Premier ministre, le gouvernement et les autorités offriront aussi un banquet en son honneur. Le Prince vient de rejoindre l'université.

■ **Dans la presse : Jeune Afrique**, dans son numéro d'août, consacre un dossier à Douala, capitale économique du Cameroun, dans lequel on rappelle le rôle jusqu'à aujourd'hui des rois Sawa. Le chef de l'une des familles royales, signataires du traité de 1884 avec l'Allemagne, le roi Bell, sera exécuté par l'administration coloniale allemande le 8 août 1914. (Rappel utile au moment où le président français vient de faire la lumière sur le rôle de l'armée française post Seconde Guerre mondiale).

Le Soir de Bruxelles (4-5 au 6 août) trace trois portraits documentés des personnalités influentes des « *coulisses du palais de Buckingham* » : le secrétaire privé, le porte-parole et la « *compagne [dame] d'honneur* » de la reine Camilla.

MARIE-JO YORK.

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER ☐ TROIS MOIS (30 €) ☐ SIX MOIS (45 €)

☐ UN AN (70 €) ☐ UN AN SOUTIEN (140 €)

VERSION PDF ☐ UN AN (45 €) ☐ UN AN SOUTIEN (55 €)

☐ Je paye par chèque ou virement bancaire à l'ordre de **Spfc-Acip**.

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Tél. portable : ... Courriel :

Bulletin – réponse à retourner avec votre chèque ou virement à

Spfc-Acip, 60 rue de Fontenay 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Iban FR76 3 000 4 001 8 700 0102 0632 510 BIC BNPAFRPPXXX

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et au RGPD du 27 avril 2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.

Royaliste

Directeur politique : Bertrand Renouvin

Directeur de la publication : Yvan Aumont

Rédaction-administration :

Nouvelle Action Royaliste

Lot 1674

101, rue de Sèvres, 75006 Paris

Téléphone : 01 71 06 32 91

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151-5772

Publié par la NAR

Siret : 897 894 127 00017

Édité par Spfc-Acip

Siret : 418 382 149 00015

Imprimé par Atenor

Siret : 398 678 219 00021

Dépôt légal à publication - CPPAP n° 0425 D 84



D.R.

Par Bertrand Renouvin

Les agités du fond de l'impasse

Le vote de confiance demandé par François Bayrou était une décision aberrante, dont il ne fallait pas chercher la rationalité. En 2007, Simone Veil avait déclaré que « Bayrou, c'est pire que tout » avant de préciser dix ans plus tard que « le personnage demeure incompréhensible si l'on ne tient pas compte d'une donnée essentielle : il est convaincu qu'il a été touché par le doigt de Dieu pour devenir président. Telle est l'obsession à laquelle il est capable de sacrifier principes, alliés, amis » (1).

Ce trait psycho-pathologique ne serait d'aucun effet si les tactiques et les stratégies des milieux dirigeants se déroulaient selon les règles ordinaires du jeu politique. Or nous sommes dans un moment critique, qui conduit divers représentants de l'élite du pouvoir, des affaires et des médias à mettre à nu leurs pulsions et ambitions. Dans la panique ou par cynisme, chacun cherche le désarmement célèbre « trou de souris » qui permettra de gagner la partie contre ses rivaux et malgré un peuple exaspéré.

À Matignon, début juillet, François Bayrou se prenait pour Pierre Mendès France dont il est, à tous égards, la pitoyable négation. On l'entendit ensuite déplorer le « jour sombre » de l'accord commercial passé entre Ursula von der Leyen et Donald Trump. Puis le Premier ministre de la septième puissance mondiale se résigna à la vassalisation économique, qui a été stimulée par la rencontre du 27 juillet comme on le voit dans le domaine numérique. La décision soudaine d'engager la responsabilité du gouvernement le 8 septembre a ponctué la débandade générale d'un geste orgueilleux qui est tout le contraire de l'attitude churchillienne rituellement invoquée à Matignon. Partir la tête haute quand on a tout raté ! Prendre l'opinion à témoin quand on est au sommet de l'impopularité !

La rentrée politique a été à la mesure du chaos ambiant. On a entendu des journalistes justifier les flatteries indécentes des dirigeants européens au sommet d'Anchorage. On a entendu un célèbre commentateur de droite confirmer que la droite parlementaire était aux ordres de puissants capitalistes, nommément cités. On a entendu des « experts » reprendre la fable de la fuite massive des capitaux en cas de durcissement de la fiscalité sur les riches. On a entendu le ministre de l'Économie menacer d'une arrivée du FMI le matin et assurer le soir qu'il n'y avait rien à en craindre. On a vu le Premier ministre accuser les retraités d'être responsables de la dette publique, comme si les prétendus *boomers* constituaient un groupe homogène, soudé depuis des décennies par la défense de ses intérêts sociaux et de ses choix politiques.

Jamais les différents segments de l'oligarchie n'avaient défendu avec autant de clarté et de mauvaise foi hargneuse les intérêts du capitalisme rentier. Jamais, depuis 86 ans, on n'avait observé une telle déliquescence du pouvoir politique, qui s'ajoute au processus de destruction de l'État que nous avons cent fois dénoncé. Jamais la classe dirigeante n'a été, à ce point, en proie à des fièvres hexagonales qui la font agir comme si elle n'était pas au fond d'impasses catastrophiques.

La chute du gouvernement Bayrou n'est que la suite grotesque de l'absurde dissolution de juin 2024. Les combinaisons ministérielles envisagées ne seront que des solutions d'attente. En souhaitant la dissolution de l'Assemblée nationale, Nicolas Sarkozy a clairement annoncé que la droite devait désormais envisager l'arrivée au pouvoir du Rassemblement national, donné vainqueur en cas de dissolution et adoubé par le parrain de la droite comme membre de « l'arc républicain ». De fait, Jordan Bardella a donné au patronat toutes les garanties qui lui permettront de diriger, depuis Matignon, une coalition de droite qui respectera les « vraies valeurs » du Capital.

Quelle que soit l'importance des changements qui interviendront à droite et à gauche dans les mois qui viennent, tous les partis resteront enfermés dans la même impasse. Tous déclareront tenir un discours de vérité en masquant la réalité qui devrait être au cœur du débat politique : les décisions de politique monétaire, commerciale, budgétaire, agricole se prennent à Francfort et à Bruxelles ; or le taux de change de l'euro et le libre-échange plombent les finances publiques et paralysent notre développement (2). Le vote protestataire et les révoltes sociales sont les conséquences du choix des élites qui ont délibérément sacrifié l'intérêt national à la promotion, fructueuse pour elles-mêmes, du capitalisme rentier.

Aussi faut-il se féliciter de la lutte engagée par la Confédération paysanne et la Coordination rurale contre le libre-échange. Il est souhaitable que les confédérations ouvrières suivent le même chemin et se décident enfin à dénoncer le carcan monétaire. À l'opposé des illusions spontanéistes de l'extrême gauche, il faut reconquérir les moyens politiques qui donnent à un gouvernement la puissance d'agir. ■

(1). Simone Veil, *Une vie*, Livre de Poche, 2017, p. 216.

(2). Cf. l'article de Jean-Claude Werrebrouck sur son blog : « Bavardages indigestes et surtout nuisibles autour de la dette ». 3 septembre 2025.

Sommaire

Page 2 Défense : celui qui se fait craindre.

Page 3 Qui sont les assistés ? – Sur le mur de Jean Chouan.

Page 4 La gauche marxiste en France (1). – La politique au crible.

Page 5 Renseignement extérieur : les services sur tous les fronts.

Page 6 Algues vertes : un pas en avant, un pas en arrière. – Sur le front paysan. – La Quinzaine sociale.

Page 7 Palestine : les conséquences de la reconnaissance.



Page 8 Tourmente européenne.

Page 9 Mémoires d'Asie. – Les Faits marquants.

Pages 10-11 Synthèse : Entretien avec le comte de Paris.

Pages 12-13-14 Les Idées et les Livres Hommage : Jankélévitch. – Le général Beaufre. – Le Tokyo de Philippe Pons. – Un crime aux Marquises. – Philosophie du vin.

Page 15 Idées : La droite vue de la gauche.

Pages 16-17 : Télévision : la seule chaîne nationale créée en province. – Bande dessinée. – Série TV.

Page 18 Luxembourg : la transition tranquille.

Page 19 Brèves royales.

Page 20 Éditorial : Les agités du fond de l'impasse.